

Bulletin de la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Montréal
Vol. 16, n° 5
Décembre 1982
ISSN 0045 - 1967





Simone Routhier, poétesse, 1932

Montréal — Vol. 16, n° 5 — Décembre 1982

DIRECTION

Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Rémi Brault, *président*

Lise Côté

Louis Chantigny

Nicole Dufresne

Louise Filion

Denis Roy

Anastassia Khouri St-Pierre

PHOTOGRAPHIE

Jacques King

COLLABORATION

SPÉCIALE

Pierre de Grandpré

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement N° 1503
Dépôt légal — 4^e trimestre 1982
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les articles publiés
n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DU QUÉBEC est
publié trimestriellement. Il est distribué
gratuitement à titre personnel. On peut se
le procurer en adressant sa demande à la
Bibliothèque nationale du Québec.
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6

SOMMAIRE

Nos richesses manuscrites

Simone Routier — Edmond Buron — Marcel
Dugas

Pierre de Grandpré

Bernard Valiquette éditeur, journaliste, poète

Sous le masque du cynique

Se dissimulait l'homme vulnérable

Louis Chantigny

Une année charnière

Des changements à la Bibliothèque nationale
du Québec

Jean-Rémi Brault

Les étapes d'un programme

La Bibliographie du Québec
1821-1967

Louise Filion

La mise en valeur du patrimoine documentaire
national

Analyse et perspectives de développement
d'une des grandes fonctions de l'Institution

Réal Bosa

L'Accès universel aux publications : aujourd'hui
et demain

Réal Bosa

Une deuxième lecture des journaux sur la vie
musicale au Québec

Denis Rivest

Bulletin de la Ferme 1913-1936

Richard Thouin

Nouvelles brèves

Nos richesses manuscrites

SIMONE ROUTIER — EDMOND BURON —
MARCEL DUGAS

Au fonds Simone-Routier (MSS-234), les deux volumineux tomes du manuscrit inédit *Ça sent si bon la France*, —journal sur les Canadiens à Paris de 1930 à 1940, ainsi que la correspondance relative au fiancé français Louis Courty, tué accidentellement l'avant-veille du jour fixé pour le mariage et au moment même de l'entrée en guerre de la France, contiennent des lettres et des récits qu'il y a intérêt à confronter aux essais de *Paris-Amour-Deauville*, aux épisodes de *Adieu Paris*, aux poèmes du *Long Voyage*, ainsi qu'au journal mystique, lui aussi inédit, de dix mois

de vie cloîtrée chez les moniales dominicaines de Berthier.

SIMONE ROUTIER

Le Journal tenu à Paris par Simone Routier durant les années 30 est un document qui fourmille de renseignements sur les écrivains, artistes et médecins canadiens de Paris, ainsi que sur les relations franco-québécoises à cette époque. Il serait souhaitable que fût publié au moins le dessus du panier de cette longue chronique de la fin des « années folles ».

26 juillet 1934

Chère poétesse et amie,

Merci pour la pensée délicate que vous avez eue
de m'envoyer vos Tentations. Vous faites
des espiègleries en vers et par la poste.
Je vous félicite de l'imprimatur du
bon poète F. Geyh

Vous devriez grande artiste si vous
vous mettiez résolument à travailler,
à labourer, piocher, sarcler, arroser,
émonder, épurer dix heures par
jour. Il est vrai que vous ne seriez
pas poète si vous trimiez 10 h
par jour. Mais c'est qu'on peut

votre lassitude m'a effrayé encore plus elle
voit- fait suggestive

Amities

Edmond Bouron

mer (Excusez ce mot pour
(l'Académie) tout en
en mangeant, en mes-
allant et venant, en
en rentrant, en lisant
ne lisant pas. Quand
râce c'est à tout ira -
le doit agir en vous
vomes vacances! J'ai
tré passage à Venise; mais

L'éditeur Garneau avait déjà proposé à l'auteur de ramener l'ouvrage à un seul tome et l'auteur s'était contentée de retenir le second tome, en y intégrant quelques pages prises ici et là dans le premier. Le projet n'avait d'ailleurs pas eu de suite. De toute façon, il y aurait un autre choix à proposer. Bien des pages du second volume, relatives à des amitiés anglaises ou russes, au voyage du tricentenaire de Cartier, etc. pourraient être partiellement élaguées au profit, dans le premier tome, des découvertes émerveillées, d'un intérêt plus général, de la vie parisienne et française par une jeune Québécoise talentueuse, qui apparaît charmante à plusieurs (parmi lesquels le critique Gaston Picard), du reste consciente de ses succès de tous ordres et de la bonne organisation de sa modeste carrière aux Archives canadiennes (au début, du moins), jusqu'à la réunion de catastrophes qui mettent brusquement un terme à tout ce bonheur vers 1940. Il y aurait donc un nouveau choix à faire des parties les plus valables de cette oeuvre avant d'en proposer à l'auteur la publication convenablement présentée et annotée, enrichie de larges extraits de la correspondance.

Collègue aux Archives canadiennes de Paris d'Edmond Buron en même temps que de Marcel Dugas et de Robert de Roquebrune, Simone Routier se scandalisait de ce que le grand oeuvre de l'écrivain et archiviste canadien Buron: *Imago Mundi*, — une étude en trois tomes extrêmement fouillée, disait-elle, sur des manuscrits annotés par Christophe Colomb, — ne recevait pas au Québec, après sa publication en France, la reconnaissance d'un prix David.

EDMOND BURON

Dans le fonds Jean-Marie-Gauvreau (no 116), la livraison d'octobre 1931 de

Opinions (organe officiel de l'Association des anciens étudiants en Europe) cite un article paru dans la *Revue Moderne* du mois de septembre de la même année, sur Edmond Buron. Cet article en dit assez pour faire comprendre qu'une biographie de ce Canadien mal connu, accompagnée d'un choix de ses meilleures pages, pourrait constituer au Québec une découverte de quelque importance.

Aspirant à une grande carrière dans l'enseignement, Buron se rendit à Paris en 1900, année de l'Exposition universelle. Par l'entremise de l'«oncle» des Canadiens d'alors, le librepenseur Louis Herbet, il put entrer à l'École Normale supérieure, en principe réservée aux seuls Français, comme on l'a rappelé au sujet de Jacques LeDuc. Il eut notamment pour maîtres, rue d'Ulm, Joseph Bédier, Ferdinand Brunetière, Marc Bloch; et pour camarades Paul Hazard, Jacques Chevalier, Albert Thomas. Ne pouvant obtenir au Canada la chaire désirée, il entre comme assistant au Lycée Michelet, puis fut nommé permanent aux Archives du Canada. Son trop modeste traitement en dollars l'obligea, pour subvenir aux besoins d'une épouse française et de leurs trois enfants, à travailler le soir pour boucler son budget. C'est ainsi que pendant une trentaine d'années, il tint la rubrique de politique étrangère dans divers journaux (*L'Éclair*, *le Petit Parisien*, et surtout *La Libre Parole* d'Édouard Drumont). Bourreau de travail, il a, en outre, trouvé le temps de publier divers ouvrages, parmi lesquels un *Annuaire canadien* en trois tomes, l'essai *Les richesses du Canada* préfacé par Gabriel Hanotaux, le roman *La Quête merveilleuse* paru en feuilleton dans *La Libre Parole*, le *Journal d'un Canadien français en France* — récit d'un voyage à bicyclette — paru sous le pseudonyme d'Edmond Lambert; on lui doit surtout, fruit de treize ans de

labeur, cette traduction de l'*Imago Mundi* du cardinal d'Ailly qui suscita les échos les plus élogieux dans la presse française. Ce qui faisait dire, à l'époque, à l'historien de la marine et Conservateur de la Bibliothèque nationale de Paris, Charles de la Roncière: «*Buron est l'un des Canadiens qui font le plus honneur à son pays, et vous n'avez pas l'air de vous en douter là-bas.*»

Cette biographie d'Edmond Buron accompagnée d'une anthologie de son oeuvre pourrait s'alimenter, d'autre part, de ses relations (dont nous avons parlé) avec Pierre Demers et surtout Jacques LeDuc, qu'il fit entrer tous deux à l'École Normale. Signalons une autre source documentaire qui se trouve dans le fonds LeDuc (no 251): l'article que fit paraître Juliette Chabot, de la Bibliothèque municipale, dans *L'Oeil* du 15 octobre 1942, peu après le décès de Buron au milieu des misères de l'exode, en France non occupée. Alors qu'elle se trouvait en voyage d'études en Europe, en 1938-1939, Juliette Chabot avait été invitée, en même temps que LeDuc et Demers, à la demeure parisienne des Buron, rue Maubeuge. À ce moment-là, Buron vivait depuis près de 40 ans en France. Né à Berthier-en-Haut aux environs de 1880, c'est chez les Jésuites de Saint-Boniface qu'il avait fait ses études classiques. Il fut à l'École Normale de Paris, un brillant élève, mais faute de se voir offrir, au Canada, un poste suffisamment rémunérateur dans le haut enseignement, il s'était progressivement établi en France, d'abord comme professeur d'anglais, puis comme journaliste.

Le culte de la vie intellectuelle a nourri sa vie de chercheur; on peut signaler, parmi ses articles traitant d'autres sujets que de politique internationale: «Chateaubriand en Améri-

que» (*Revue canadienne*) et «Le rythme dans la vie» (*Revue de philosophie moderne*). Son principal titre de gloire, l'ouvrage savant auquel il a voué une grande partie de sa vie, illustré de planches hors-texte et reproduisant des notes marginales attribuées à Christophe Colomb, contient notamment une biographie élaborée du cardinal Pierre d'Ailly (1350-1420) et une étude des sources de son oeuvre.

MARCEL DUGAS

Les lettres de Marcel Dugas envoyées de Paris à sa famille (MSS-35), de 1910 à 1914 puis de 1920 à 1940, de même que ses lettres d'Ottawa jusqu'à sa mort en 1945, sont précieuses en ce qu'elles développent plusieurs des raisons — positives et négatives — d'un exil parisien prolongé et célèbre: les soirées de musique «pure», à l'écoute de Wanda Landowska; l'amitié avec la vieille dame qu'était alors Louise Read, l'Égérie en son temps de Barbey d'Aurevilly; celle avec André Thérive, rencontré, à une époque, tous les dimanches; les joies de l'art et du voyage sous de nombreuses formes; les plaisirs de camaraderies canadiennes: «les Plouffe» (Adrien et Jeanne), Léo-Paul Morin, Alain Grandbois: «*Malgré ma pauvreté, c'est encore à Paris que je suis le mieux*»; puis, au retour en France, après la guerre, dans la quarantaine avancée: «*J'ai trop souffert pour tenter de revivre au Canada, où j'ai connu une effroyable agonie.*» Il parle ailleurs de «persécutions ridicules», «*Si l'on voulait me garder au Canada, il ne fallait pas que certaines gens me fissent boire un calice de petitesesses.*» Ces lettres familiales lui apportent les attentions d'un amour maternel d'une constante fidélité et généreusement payé de retour. Cinq ans plus tard, sa révolte commence déjà, par moments, à s'apaiser: «*Quand on vieillit, on aime le pays natal malgré ses défauts*»...

Les lettres à sa nièce Bérengère sont pleines de détails précis, par exemple, sur Alain Grandbois: «*Son départ pour la Chine est imminent... Gerta est aussi retournée dans son pays. Elle pleurait toutes ses larmes à la gare. Elle était charmante, exquise sous ces pleurs. Elle faisait mille petits riens enivrants à son Alain adoré...*» (1^{er} décembre 1933). La dernière lettre de Dugas avant sa mort, datée d'Ottawa le 20 novembre 1945, contient encore cette protestation: «*Je n'imagine rien... quand tout se donne la main pour sembler m'accabler. Il y a des faits qui existent. Un point, c'est tout...*»; et l'écrivain ajoute: «*Je suis en vérité peu bien...*» Il va de soi qu'il y a dans cette correspondance une considérable contribution à la petite histoire de nos lettres, à utiliser quel jour dans tel ou tel contexte: par

exemple, une biographie de Dugas, ou de Grandbois; une compilation sur les écrivains qui ont vécu en exilés leurs séjours à l'étranger: Dantin, Dugas, Hertel...

Il faudra revenir plus longuement encore sur Marcel Dugas, à propos du brouillon (au même fonds) de plusieurs conférences prononcées au Canada dans les dernières années de sa vie.

Pierre de Grandpré

Bernard Valiquette éditeur, journaliste, poète

SOUS LE MASQUE DU CYNIQUE SE DISSIMULAIT L'HOMME VULNÉRABLE



Bernard Valiquette à l'époque des échecs

« J'ai mis mon génie dans ma vie.
Je n'ai mis que mon talent dans mes
oeuvres. »

Robert de Montesquieu

« Ah! si je bois, c'est pour me saouler,
non pour boire. »

Verlaine

J'ai connu Bernard Valiquette à la toute fin des années '50. En ce temps-là, le personnage avait pris le pas sur l'homme. De l'éditeur qui fut presque le Gallimard Canadien, du brasseur de lettres dont les messageries internationales, le grand quotidien et le *Paris-Match* québécois deviendront (quasi) réalités, ne subsistait plus qu'un original en mal d'emplois, qui avait surtout bien mal de vivre.

Ce temps-là c'était celui des « folles nuits de Montréal » que chantait Jacques Normand au Saint-Germain-des-Prés, Pierre Roche et un dénommé Charles Aznavour au **Faisan Doré**. Les folles nuits s'écoulaient toutefois plus à l'ouest, au véritable coeur du *Montreal by night*. Trois établissements-phares se disputaient moins qu'ils ne s'échangeaient une clientèle d'habitues: **Le 400**, **La Tour Eiffel**, **Au Pied-de-Cochon**.

Je devine ici des sourires intérieurs et quelques regards embués. Ah! folles années et folles aurores de notre folle jeunesse! Qu'il est dommage qu'au nombre de tous ces *artistes* ne se soient pas trouvés un Utrillo, un Dorgeles ou un Léon-Paul Fargue pour peindre dans tous les sens du terme cette époque avec ses bars-restaurants, et ses personnages, dont la plupart ont déjà entraîné dans la mort les souvenirs qui sombreront bientôt dans l'oubli.

Bernard Valiquette aurait pu être le Francis Carco ou le Paul Léautaud de cette époque. Il en avait le talent, le coup d'oeil ironique et tendre, la verve truculente et acérée. N'eût-il que transcrit intégralement les anecdotes qu'il racontait dans les premières euphories de l'alcool au bar du **400** ou du **Pied-de-Cochon** qu'une oeuvre durable perpétuerait aujourd'hui son nom, mais...

Ce *mais*, à lui seul, décrit l'homme ainsi que tout le milieu, en général, des intellectuels québécois: musiciens sans symphonies, poètes sans odes ni sonnets. Au mieux: une plaquette, quelques fonds de tiroirs d'essais jaunissants rassemblés à la hâte en un recueil. Quel sociologue des lettres québécoises dira un jour dans quelle mesure notre journalisme a tenu lieu de littérature, et recouvert d'une certaine honorabilité la paresse congénitale de nos écrivains?

Prononcerai-je des noms, tout en n'accusant personne? Je pense ici à Louis Francoeur, à André Laurendeau, à Roger Champoux, et à Jean-Charles Harvey. Paix à leurs âmes, d'autant qu'ils ne peuvent me répondre ni se défendre. Les circonstances atténuantes ne leur manqueraient certes point. Ils avaient tous rêvé du poème sublime, de l'oeuvre immortelle. Ils en citaient volontiers comme preuves, celui-ci une liasse de feuillets, celui-là le manuscrit même qui n'avaient pas trouvé d'éditeur. Et quand d'aventure ils l'avaient trouvé, leur ouvrage ne trouvait pas lecteurs. Bref, il fallait bien vivre, et tout le monde sait à ses dépens que la littéraire, sauf rarissime exception, ne nourrit jamais son homme. Même en France. Que dire alors du Québec?

Vieux refrain entendu dans combien de bars en fin de nuits? C'est à cet égard que Bernard Valiquette est typique d'une époque et d'un milieu. Et que son histoire est exemplaire dans la mesure où elle résume tout un chapitre du roman, qui aurait pu être, d'une littérature qui ne fut jamais.

Comme tant d'autres des ses semblables à la fin des années '30, Bernard Valiquette est un intellectuel dont les racines ne trouvent pas ici leur sol. Victor Hugo a nourri son imaginaire et Chateaubriand enfiévré son admira-

Méconnu, presque oublié, Albert Lévesque ne fut pas moins le grand précurseur des éditeurs québécois



tion de jeune autodidacte. À ses yeux, il s'agit non pas de « voir Paris et mourir », mais de s'y rendre pour y vivre vraiment, écrire une oeuvre véritable.

En attendant la bourse, la chance ou le miracle qui le mènera à la Terre promise, le littéraire en puissance et en exil rôde en marge du monde livresque. Messenger au *Devoir*, d'abord, il se trouve ensuite un emploi temporaire à la Bibliothèque Saint-Sulpice, avant de traverser la rue St-Denis pour entrer au service de Albert Lévesque, un autre pionnier, peut-être le plus important de l'édition québécoise. Fort de l'expérience acquise, Valiquette ouvrira sa propre maison d'édition quand Lévesque se verra contraint de fermer la sienne. Ouvrir et fermer, déjà!

Nous sommes au printemps de 1939. Depuis Munich ou Nuremberg s'entendent, en alternance, les discours menaçants d'un Adolf Hitler, les voix apaisantes d'un Daladier à Paris et d'un Chamberlain à Londres. Qui s'en émeut, de ce côté-ci de l'Atlantique? Sûrement pas Bernard Valiquette dont les jeunes éditions lancent leur premier ouvrage: *Conquête économique*, dont l'auteur se nomme Édouard Montpetit.

D'autres noms constelleront bientôt la liste des écrivains-maison: Thomas Chapais, Alain Grandbois, Victor Barbeau, François Hertel, Lionel Groulx. La guerre éclate, qu'on trouvera « drôle » avant qu'elle ne devienne tragique avec la défaite-éclair de la France proclamée dans l'humiliation, les larmes et la friture de la radio transatlantique par la voix chevrotante d'un illustre vieillard, héros de la première Grande Guerre: le maréchal Philippe Pétain. On parla longtemps, on parle encore de son discours: « *En cette heure tragique, je fais à la France le don de ma personne...* »



François Hertel fut un intime de Bernard Valiquette. Leur correspondance en atteste. On peut la consulter à la Bibliothèque nationale du Québec.

Un grand malheur, bien sûr. On en pleura dans toutes les chaumières de France et dans plusieurs foyers ici même au Québec. Mais ce malheur, comme on l'a vu dans un précédent article de ce *Bulletin*, allait faire la fortune temporaire de Bernard Valiquette et de sa maison d'édition. Alors même qu'il rêvait de se rendre un jour à Paris y rencontrer ses auteurs favoris, voilà que quelques-uns d'entre eux viennent à lui à Montréal après un détour par New-York.

On se souvient de la suite. La guerre terminée en Europe, la paix (officielle) revenue en France, les écrivains exilés en Amérique rentrèrent au pays. Le beau rêve des Éditions Bernard Valiquette était passé. Mais subsistait toujours, plus impérieux que jamais, celui de découvrir ce Paris redevenu la capitale littéraire du monde. D'autant plus que Valiquette brûlait de transformer son échec en triomphe en jetant sur les débris de ses éditions les bases d'une messagerie internationale qui allait relancer sa fortune en même temps que son nom.

Combien près vient-il d'y parvenir! Le regard qu'il jette sur le Paris de la Libération n'est toutefois pas celui d'un pauvre Rastignac de province. Rien de moins que l'Hôtel Claridge sur les Champs-Élysées, ou le Crillon, Place de la Concorde, pour notre ex-éditeur. Valiquette vit toujours selon l'adage qu'argent n'est pas souci de gentilhomme. Surtout l'argent emprunté à des amis, dont le fidèle (et naïf) Rudel-Tessier, l'éternel bâilleur de fonds.

Aujourd'hui que divers échanges franco-québécois multiplient et banalisent les voyages des nôtres à Paris et en France, il est difficile de comprendre l'état d'esprit (et les états d'âme) d'un Bernard Valiquette découvrant la Butte Montmartre et les caves exis-

tentialistes de Saint-Germain-des-Prés. C'est l'exilé qui retrouve sa patrie spirituelle. *Retrouve* est effectivement le terme juste, car dans combien de romans, sur combien de photos ou gravures avait-il depuis longtemps déambulé sur les Grands Boulevards et dans les venelles tortueuses qu'il reconnaît sans peine aujourd'hui!

Tout lui est sujet d'émerveillement et d'extase: les bouquinistes de la Seine, les terrasses du Boul. Mich et de Saint-Germain, la Place des Vosges où il visitera en pèlerin la maison de Victor Hugo, et bien sûr les *Deux-Magots* où il verra dans leur édition originale bien charnue le couple souverain de l'intelligentzia combien parisienne! Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir.

Il ne faudrait pas croire que le séjour de Valiquette se résuma à la banale tournée des Grands-Ducs dans le *Paris by-night* pour consommation touristique.

Dans le saint-des-saints de la Rive gauche intellectuelle et hautaine, il pénétra par les grandes portes sans (trop) faire l'antichambre. Gallimard (Gaston, pour les intimes) lui-même lui sert du « cher ami » (sic) et pousse la cordialité jusqu'à recevoir « le cher Bernard » (resic) à l'une de ses réceptions où se coudoient et se bousculent, Camus sans son imperméable, et la Signoret sans son Montand.

C'est, en un mot, la consécration, le fin du fin de la réussite parisienne. Tout ne sera pas, cependant, caviar, petits fours et champagne. Dans les officines des grandes maisons d'édition, les échanges n'auront plus rien de mondain. Se durcit le ton, s'élèvent les voix. Messieurs les Français et chers cousins ont la négociation âpre et longue: « *business is business*, » (sic) dans



Rudel-Tessier, à l'époque où les Éditions Valiquette publiaient des auteurs illustres: Saint-Exupéry, Mauriac, Duhamel...

la plus dure tradition des marchands de tapis. On aime bien le « petit Bernard » (re-resic) sous les dorures des salons, souvent même sous les baldaquins de quelque alcôve, mais ici dans les cabinets directoriaux le ton monte aussi haut que le marchandage vole bas.

Valiquette, c'est bien connu, n'a pas la bosse des affaires: poète au royaume des chacals, il a tendance à pelleter des nuages quand ses interlocuteurs gardent bien leurs pieds sur terre. Aussi s'étonnera-t-on, plus tard, des contrats fort avantageux qu'il signe à Paris lui assurant au Canada la diffusion « exclusive » de publications françaises.

Grâce aux « Messageries canadiennes » se trouvait ainsi vengé l'échec des Éditions Valiquette. Il le crut. Beaucoup d'autres aussi, qui se remirent à le saluer et à lui sourire dès son retour à Montréal. C'est donc à nouveau ou plutôt plus que jamais la grande fête, la bonne table et les petites femmes. Il faut préciser que dans la prospérité ou dans la dèche Valiquette aura toujours eu le geste large et souverain. Il n'était pas homme à négocier selon l'expression chère à Pompidou, ni à vérifier l'addition, en eut-il été capable à l'heure qu'on la lui présentait ? Un Seigneur ! Généreux jusqu'à la sottise. Proie facile et d'ailleurs complaisante de tous les pique-assiettes tant soit peu frottés de culture. Lui parlait-on intelligemment de Victor Hugo ou de Saint-Simon qu'il vous ouvrait aussitôt son cœur et sa bourse. Combien en ont profité et abusé, qui aujourd'hui le raillent et le méprisent ! Sa table au « 400 », comme autrefois sa résidence de la Côte-des-neiges ne déssemplissait jamais. Qu'il s'y est bu de scotch, de vin et de cointreau, dans cet ordre ! Et que de jolies femmes firent mine d'y perdre une vertu qu'elles avaient abandonnée, bien avant, et ailleurs !

Comme Pouchkine, qu'au reste il citait volontiers, Bernard Valiquette vivait selon l'adage « *qu'un homme ne peut pas séduire toutes les femmes du monde, mais qu'il doit à son honneur d'essayer* ». Essayer toujours pour réussir souvent. Les témoignages abondent à ce sujet, dont le mien, de toute première source, à la belle époque du **Pied-de-Cochon**, rue Mansfield. Je ne fus certes pas le seul à m'interroger sur les raisons, la recette, la technique et que sais-je encore de sa séduction. En voici l'une des formules sinon le secret :

« Je suis court, chauve, bedonnant et claudicant, mais c'est avec vous, Madame, qu'à l'amour j'aimerais dire adieu... »

Sacré Bernard ! Il serait toutefois excessif d'en conclure que toutes ses conquêtes furent arrachées de hautes luttes, et dans ce style. Selon le jour (les jeudis et vendredis étaient de bonne chasse), et selon l'heure (entre deux et quatre), **La Tour Eiffel** (un peu), le **Pied-de-Cochon** (beaucoup) et le **400** (énormément) pullulaient de dames venues s'offrir quelques moments de bohème avec les « artistes » du cru avant de reprendre bien sagement, qui à Outremont, qui à Westmount, leur rôle d'épouses et de mères.

Triumphes sans gloire de conquêtes sans périls et surtout sans gros efforts, bien entendu. On aurait, cependant, grand tort de voir en Bernard Valiquette — et d'aucuns l'on fait — un vulgaire séducteur de bals populaires. S'il était un « *homme couvert de femmes* », pour reprendre à son compte l'image collée à Drieu de la Rochelle, il le fut pour les mêmes raisons qu'il devint alcoolique.

Femmes et alcool : deux thèmes, une même cause. D'où la nécessité de cerner celle-ci pour expliquer ceux-là, et

comprendre l'homme derrière le personnage, à la fois masque et bouclier.

À cet égard, l'ironie est fort révélatrice qu'il exerçait au dépens de son infirmité et de son physique ingrat. Sa claudication, en particulier. Un accident de jeu, dans la cour du collège de Terrebonne, à l'âge de treize ou quatorze ans. D'abord une fracture mal soignée, puis la poliomyélite. L'adolescent qui raffolait de sports (qui l'eut deviné ?) fut ainsi écarté des jeux de son âge et de ses compagnons. Réaction on ne pourrait plus classique de l'hypersensible ainsi écorché vif : le refuge de la lecture. Il lit tout ce qui lui tombe sous les yeux dans la bibliothèque du collège, puis dans les librairies qu'il hantera le reste de ses jours, avec une voracité, une boulimie qui ne s'apaiseront jamais. Cette passion ne fera qu'accentuer une propension déjà excessive à la mélancolie, qui, à son tour, creusera davantage encore sa solitude. Et cette angoisse, constante, diffuse, qui ne devra rien à l'existencialisme snob qu'il sera bon ton d'affecter quelques années plus tard.

C'est dans les livres, puis les femmes, l'alcool enfin qu'il trouvera quelque apaisement à cette angoisse de maniaco-dépressif, qu'il dissimule sous les traits d'un mondain bon vivant, d'un citoyen du monde, d'un esthète raffiné.

D'où le paradoxe du solitaire entouré à sa table du **400** quand il est à Montréal, de **Chez Allard**, Boulevard Saint-Michel, quand il se trouve à Paris. Valiquette, à cet égard, est le personnage-type de Hemingway, ce Jack Barnes du *Le soleil se lève aussi*. Sa solitude, son désespoir, il les traîne de bar en bistrot avec de joyeux (!) compagnons qui jouent tous leur rôle de stoïques : bien manger, boire sec, échanger des propos laconiques et syllabins. Puis quand le désespoir ne se contient plus, que la nausée (celle de

Sartre) menace de se faire trop évidente, se lever de table, disparaître dans la nuit, fuir en avant dans quelque voyage. J'en reparlerai.

Le voici bien, le vrai Bernard Valiquette qui nous arrivait en fin d'après-midi dans le petit bar aux lumières tamisées du **Pied-de-Cochon**. L'éternelle Gitane plantée à la commissure des lèvres, à gauche. De la cendre, toujours, sur le revers de la veste. Les poches de cette veste déformées par des plaquettes de la toute dernière poésie, un ou deux livres. Et des journaux, des magazines, d'autres paperasses sous le bras.

Un regard vif, rapide, question de repérer les copains, les membres de la secte, les habitués de l'endroit, et Georges, bien sûr, derrière son bar, ce Georges qui donnera éventuellement son nom au **Carmen** de la rue Stanley. Puis le rituel des poignées de mains à la française, des mots bourrus, de l'ironie cinglante sur les charmes de la « *créature* » que l'un de nous se serait aventuré à inviter en ce repaire de mâles, l'insensé!

Il grimpa sur un tabouret du bar, contre le mur, près du téléphone, si la place était libre. Selon l'intérêt, ou le mépris que lui inspiraient les clients aux tables, il s'adossait au bar et laissait tomber quelques aphorismes de circonstance sur l'actualité, le politicien du jour, la vedette de l'heure; ou bien il tournait le dos, déplaçait ses journaux, composait des numéros de téléphone, griffonnait des notes, et buvait son premier scotch de la journée.

Le premier! De plusieurs, est-il besoin de préciser? Puis ce serait la (ou les) bouteilles de vin avec son repas, copieux, riche en sauces. Puis le (au singulier) cointreau après le dessert. Il faut ici lui rendre justice, et hommage aux efforts qu'il consentit, les dix dernières années de sa vie, pour discipli-

ner son alcoolisme. Il s'imposa d'abord de ne jamais boire une goutte avant cinq heures, s'exclamant parfois, quand il trichait, un peu: « *Dieu merci, il est toujours cinq heures quelque part dans le monde* ».

Il s'imposa ensuite, et s'en tint rigoureusement, de ne boire qu'en fin de semaine, de cinq heures le vendredi à minuit le dimanche soir. Il existe dans sa correspondance (*) des passages d'un laconisme poignant à ce sujet. Entre autres, cette demande d'emploi adressée au Secrétariat d'État des Affaires extérieures à Ottawa:

« Après les années si tristement perdues, j'ai le goût du travail et de la stabilité, et je ne voudrais pas donner à Montréal l'impression d'un Jack-of-all-trades, passant d'une occupation à une autre, sans point de repère, sans revenu fixe pour la famille. Les gens sont si méchants qu'ils ne tarderaient pas à attribuer à un défaut de caractère une instabilité qui est beaucoup plus une conséquence de l'alcoolisme. Le mince crédit que me vaut ma sobriété doit être préservé si je veux me faire une place au soleil. »

Que l'homme le plus sincère, et ce témoignage l'est indiscutablement, peut se tromper sur lui-même! Les alcooliques y excellent, confondant causes et effets. Bernard Valiquette n'était pas un instable en raison de son alcoolisme, mais un alcoolique à cause de son instabilité même. Encore faudrait-il préciser le mot. On doit l'entendre chez cet écorché et cet excessif dans le sens de l'angoisse qui tenaille l'être épris d'absolu. Aller plus loin, toujours. Repousser les frontières, sans cesse. Faire plus et mieux, sans répit. On n'est jamais aussi bon

(*) On peut consulter cette correspondance au Département des manuscrits de la BNQ (M 55-216)

que son dernier ouvrage, et le prochain devra être meilleur. Qui n'a éprouvé cette angoisse indicible ne comprendra jamais ces damnés que sont tous les Bernard Valiquette du monde.

La vie de Valiquette aura été jalonnée de défis impossible à relever: une maison d'édition publiant les plus illustres contemporains; une messagerie internationale dans tout l'énormité du terme; un quotidien de l'envergure de *France-Soir*, et un hebdomadaire de l'ampleur de *Paris-Match*! De si grands projets sans d'autres moyens que de la vision, de l'audace, un entreprenant qui lui ouvrait toutes les portes, ce goût du risque incalculé, et ce complexe bien napoléonien de tourner un échec en victoire. D'où, cette tentative, on l'a vu, de transformer sa maison d'édition en messagerie franco-canadienne.

Il est facile de railler à posteriori l'échec d'autant plus fracassant que le projet visait haut. Mais est-il si certain que cette messagerie était un rêve insensé, gageure intenable? Dans le contexte de l'époque, de l'après-guerre, faut-il préciser.

Le paradoxe, c'est que l'échec de l'entreprise s'explique en grande partie par son succès: trop de commandes, moyens insuffisants pour y faire face. C'est le diagnostic de l'écrivain Pierre de Grandpré, dans une analyse sérieuse de la situation à travers des textes, notamment un long mémoire de Valiquette à l'intention du conseiller commercial à l'Ambassade de France, en date de février 1946. De Grandpré en conclut:

« Valiquette s'est estimé trahi; en réalité, il paraît avoir été victime d'un malentendu (et donc d'une grave étourderie de sa part) sur la signification du mot « exclusivité » à propos de la vente au Canada des revues françai-

ses. Les « *Messageries françaises* » de la rue Réaumur lui avaient promis l'exclusivité de leur clientèle, c'est-à-dire de ne recourir qu'à lui en tant que « *messageries* » ; il n'a pas imaginé que d'autres maisons d'affaires, comme les Éditions Hachette, pouvaient garder leur liberté de traiter (par exemple avec Pony). Cette concurrence, de toute façon, eût été bien faible et précaire, si la nouvelle compagnie de distribution avait démarré avec les moyens requis. »

Donc, un deuxième rêve, s'écroule, qui devait justifier le premier. Son mariage de surcroît, consommé dans le divorce, rarissime à l'époque. Jusqu'à sa mort il traînera, béante, douloureuse, la blessure de ce drame. Surtout de ses conséquences sur Hubert, son fils, dont il me parlera, certaines nuits, avec les accents d'une détresse intolérable.

Toutes ces nuits qui n'en finissent pas, ou qui ne se terminent qu'à l'aube ! Le tout dernier verre auquel on s'accroche, comme au copain, du reste, qui voudrait bien rentrer chez soi et dormir. C'est en ces occasions que j'ai vraiment connu Bernard Valiquette, découvert l'homme vulnérable et blessé derrière le personnage rigolard ou cynique, désabusé de tout. C'est aussi en ces rares moments qu'il déposait les armes et dégrafait l'armure. Aussi bien le dire tout net : le personnage officiel qu'il avait choisi de jouer pour la galerie ne me plaisait pas du tout. Je le trouvais répugnant avec les femmes, d'un cynisme grossier et par trop facile avec les hommes.

« *Quand il avait fini de vous tâter un peu partout, il pouvait être le plus charmant des hommes* », dit Solange Chaput-Rolland, qui l'a connu à l'époque du 400. Elle ajoute :

« *Il me faisait penser à Verlaine, du moins tel que je me l'imagine. Sa culture littéraire était éblouissante. On m'a souvent dit de lui, et je le crois, qu'il aurait pu écrire des chefs-d'oeuvre s'il n'avait tant bu.* »

Pierre Prévost, qui fut son patron au service des nouvelles à CKAC : « *Au début de nos relations, son « name dropping » de snob littéraire m'irritait beaucoup, jusqu'au jour où j'appris à le connaître.* »

Rudel-Tessier, son directeur littéraire aux Éditions, l'ami indéfectible, le confident :

« *Bernard était effectivement un peu snob. Il tirait vanité de ses relations intimes avec les grands du milieu littéraire, et sa conversation s'émaillait de noms illustres. Mais on ne pouvait longtemps lui en tenir rigueur. Ce mignon défaut, une peccadille, auprès de si belles qualités de droiture, de délicatesse, de loyauté...* »

Même témoignage de Raymond Guérin, alors journaliste à *La Presse*, titulaire d'une chronique à la façon Walter Winchell :

« *Un talent de raconteur exceptionnel. On souligne souvent sa vaste culture littéraire, mais on oublie de dire sa connaissance à fond des milieux politiques. Ses portraits de politiciens, en quelques mots, deux ou trois adjectifs choisis, étaient des merveilles d'Anthologie. Il réussissait l'exploit d'être caustique sans être méchant. Ou si peu...* »

« *Mais il fallait l'avoir connu de longue date, avoir gagné sa confiance, mérité son respect, pour être en mesure de l'apprécier. Ce n'était pas un homme facile à connaître. Il se livrait peu, parlant beaucoup sans vraiment*

rien dévoiler de sa personne. Un être profondément secret... »

J'ai mis longtemps à m'en rendre compte. Des mois et des mois durant, nos conversations consistèrent en des mondanités plus ou moins banales qu'on échange entre habitués du même bar et buveurs du même scotch : les événements du jour, les vedettes de l'heure, certaines petites femmes, bien sûr, et LA femme éternelle, dans le style : « *la femme a-t-elle une âme ? Si oui, dites pourquoi ?* »

Je l'écoutais tantôt des après-midi, tantôt des soirées, parfois des nuits entières évoquer le Paris qu'il aimait : ses cafés, ses bistrotts, ce minuscule restaurant à Montmartre, à deux pas de la Place du Tertre, ce bar de la rue du Bac, ouvert toute la nuit, où se rencontraient Albert Vidalie, autrefois Paul Morand et Giraudoux, occasionnellement Jacques Chardonne, et Roger Nimier, qu'accompagnaient les jeunes « hussards » François Nourissier, Jacques Dauvert et Antoine Blondin. Que de scènes mémorables dans ce bar, dont la patronne à la poitrine « de comices » (dixit Antoine Blondin) faisait crédit — consécration suprême ! — à ses « grands chéris » qui se doublaient de grands originaux. Elle n'oubliera jamais « le petit Bernard » dont elle devait me parler quelques années plus tard avec une tendresse suspecte.

C'est elle, notre énorme Auvergnate, qui scella notre amitié au cours d'un après-midi au Pied-de-Cochon. Ainsi l'avions-nous connue à quelques années de distance, découvrimus-nous au fil de la conversation. Cela crée des liens. Cela s'arrose. De mémoire, assez fidèlement, ma foi, compte tenu, je lui citai la description de Antoine Blondin dans son roman *Monsieur Jadis* :

« ... une Aveyronnaise charbonneuse tenait un débit de boisson, dont le mérite le moins secret était de fermer jamais... Elle s'appelait Blanche dans la nuit noire et sa silhouette noire ne tarda pas à recevoir l'hommage de toute nuit blanche. Certains ivrognes lui vouaient le culte qu'on réserve aux icônes... La mode s'accordant à la nécessité, boire le dernier verre chez elle était devenu l'épilogue attendu d'un roman qui tirait ses envoûtements de la répétition. »

L'amitié, chez Bernard Valiquette, s'exprimait moins en effusions qu'en coups de téléphone nocturnes, lorsqu'il m'arrivait de récupérer chez moi, seul, à l'occasion: « Ça va? — Bien sûr. — Tu viens prendre un pot? — Pas ce soir. — Un seul verre; j'ai un bouquin absolument formidable à te passer... »

Je raccrochais, me remettais à lire, ou à écrire le grand roman du siècle, dont le manuscrit s'empoussiérait quelque part aujourd'hui sur ou sous des piles de vieux journaux, que bien sûr je ne lirai jamais. Aux inflexions de sa voix, beaucoup plus qu'à ses propos je devinais son état d'esprit, son cafard.

Il lui arrivait, mais rarement, certaines nuits de détresse, de venir cogner à la porte de la garçonnière que j'occupais rue Ste-Famille. Ai-je aujourd'hui le droit de rapporter certains de ses propos, même s'il ne les classa pas au chapitre sacré des « confidences »? Dilemme de tous les mémorialistes: que divulguer, que taire, au nom de la discrétion, ou par devoir de rendre témoignage?

C'était précisément là un sujet dont nous discutâmes souvent. Parfois en compagnie de Gérard Dagenais, le linguiste, un ami cher, dont le rire gargantuesque se répercutera toujours dans ma mémoire...

Mais c'est là une autre histoire, qu'il faudrait pourtant raconter, et écrire, avant que ne disparaissent les derniers survivants de cette époque. Une époque particulièrement sombre pour Valiquette après la fermeture des messageries. Le charme, l'entregent n'opèrent plus. Coup sur coup s'effondrent à leur tour deux projets, grandioses, il va sans dire: un quotidien dans le style *France-Soir*, un grand hebdo dans le genre *Paris-Match*.

Bien sûr, il est facile d'en sourire aujourd'hui, après coup. Et pourtant, Pierre Lazaëff, Georges Simenon, et un milliardaire français du nom de Léon Cotnareanu se penchent sérieusement sur le dossier. Ce dernier a épousé l'ex-madame Coty (les parfums Coty), qui a reçu *Le Figaro* en partage dans le règlement du divorce. Valiquette lui plaît, le projet lui sourit, et il ne reste plus qu'à signer les papiers quand intervient la malchance en personne: Charles de Gaulle, qui interdit la sortie des capitaux français vers l'étranger.



Le projet d'un *France-Soir* montréalais n'était pas aussi invraisemblable qu'on l'a dit. Pierre Lazarëff (à droite) y accorda attention et importance.

À bout de ressources dans le grand sens du terme, Valiquette en est réduit à quémander du travail. Il acceptera n'importe quoi, même s'il ne s'adresse pas à n'importe qui. En attestent sa correspondance avec le Secrétariat d'État à Ottawa et celui de Québec; des lettres à François Hertel, Robert Rumilly, dont il a publié la monumentale Histoire de la Province de Québec. L'écrivain s'en souvient-il? Pas au point d'accorder le poste de secrétaire particulier que son ancien éditeur sollicite. Il lui offrira plutôt d'écouler un stock de discours enregistrés de Camilien Houde, 1,00 \$ pièce, dans les épiceries...

Faut-il s'étonner que Valiquette traversât alors de longues périodes de dépression, d'« oubli de soi-même », selon ses propres mots? Il effleure le sujet (avec quelle pudeur!) dans sa correspondance avec François Hertel, réfugié à Paris. Il aborde aussi de lamentables questions de gros et petits sous que l'un devrait à l'autre, ou vice versa, et Valiquette écrit à ce propos qu'une certaine somme sera remise à Hertel par les bons soins d'un Pierre (Elliot) Trudeau lors de son prochain passage à Paris.

Déchu, vivant de « piges » ici ou là, au plus noir d'une dépression nerveuse qu'il dissimule même à ses intimes, Valiquette n'est cependant pas aussi rempli d'amertume et de ressentiment que l'on pourrait croire. Les propos qu'il nous tient au(x) bar(s) sont plus ironiques que fielleux, empreints d'un fatalisme, d'un détachement proches de la sérénité. Du passé il parle beaucoup, trop au goût de certains, mais sans apitoiement, ni radotage. Il donnera toujours l'impression d'un grand seigneur exilé dans le mauvais pays et le mauvais siècle. « Je suis un Français qui est descendu à Montréal il y a 300 ans », disait-il à ses amis Parisiens. Il aurait pu ajouter, avec quelque vrai-

Une année charnière

DES CHANGEMENTS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

semblance, qu'il était le rejeton d'une famille noble et riche fourvoyé dans un monde vulgaire et mesquin.

Louis Chantigny
Secrétaire général

L'année 1982, la quinzième depuis sa fondation, aura été une année charnière pour la Bibliothèque nationale du Québec. C'est d'abord le déménagement de plusieurs services dans un édifice situé au 125 ouest, rue Sherbrooke. Depuis longtemps connu pour avoir logé l'École des Beaux-Arts, cet édifice a été rénové et agréablement rajeuni par les soins du ministère des Travaux publics.

Avant la fin de l'année 1982, cet édifice logera le personnel de la Direction des services bibliographiques, celui de la Direction de l'informatique, celui de la Direction du développement des collections et de la conservation, de même que le personnel de la Direction de l'administration et du Secrétariat général. Le rez-de-chaussée sera réservé au Service des collections spéciales qui disposera d'une salle de lecture pour accueillir les chercheurs.

Simultanément nous procéderons à des travaux de réaménagement de l'édifice de la rue Saint-Denis afin de réunifier, dans cet édifice, les services qui sont offerts à la clientèle. Dans ce contexte, l'Annexe Aegidius-Fauteux logera les collections qui n'auront pu trouver place dans les autres édifices mais qui seront disponibles sur demande, moyennant un délai de quelques heures.

Ces opérations constituent une solution pour remédier au manque d'espace dont souffre depuis longtemps la Bibliothèque nationale. Mais il est bien entendu que cette solution n'est ni globale ni définitive. Tout au plus s'agit-il d'un palliatif qui améliore la situation présente. C'est par la construction d'un édifice qu'une véritable solution sera apportée à cet épineux problème du manque d'espace.

Au même moment où nous réalisons ces opérations matérielles, nous avons décidé de procéder à un réaménagement administratif et de répartir les

effectifs selon un nouvel organigramme. En effet, une bonne analyse de la situation a permis de constater un certain nombre de réalités. D'abord, celle-ci: quinze ans après sa fondation, la Bibliothèque nationale du Québec peut présenter un bilan fort positif. Tout n'a pas été fait, loin de là. Ce qui reste à faire est au moins aussi important que ce qui a été fait.

Cette analyse révèle aussi que le moment est venu de redessiner l'organigramme de la Bibliothèque nationale. Les opérations dont nous avons parlé plus haut, les impératifs de la compression des effectifs qui obligent à faire autant, sinon plus, avec moins de personnes, tout nous incite à revoir l'organigramme avec lequel nous vivons depuis dix ans.

Il est bien évident que chaque structure présente des avantages et des inconvénients. En appliquant ce nouvel organigramme, nous avons tenté de retenir une structure qui permette d'atteindre le plus d'efficacité possible en minimisant les inconvénients.

La restructuration de la Bibliothèque nationale doit tenir compte d'un certain nombre de critères, dont les principaux sont les suivants:

1. L'organigramme doit refléter le plus clairement possible les fonctions de cette institution nationale. Ces fonctions ayant déjà été officiellement définies et étant celles de toutes les bibliothèques nationales, l'organigramme doit en être le reflet fidèle.
2. Il doit aussi identifier de façon claire les services spécifiques à une bibliothèque nationale. L'organigramme d'une telle institution ne peut pas être celui de n'importe quelle bibliothèque publique ou de n'importe quelle bibliothèque d'enseignement. La spécificité d'une bibliothèque nationale doit apparaître

La troisième partie de cet article paraîtra dans le *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec* de mars 1983.

dans l'organigramme et dans la structure administrative.

3. Compte tenu du contexte actuel, il faut restructurer avec les effectifs disponibles. Il serait illusoire et utopique d'espérer obtenir des postes nouveaux, surtout des postes de cadres.
4. Il est essentiel de bien tenir compte du personnel disponible. Et, en particulier, nous prétendons qu'il faut être soucieux du respect qui est dû à chaque employé(e), du respect des personnes et du respect des compétences. En principe, on ne construit pas un organigramme « pour » le personnel. Mais il apparaît peu raisonnable de ne pas en tenir compte.
5. Il serait sage et réaliste de tenir compte des locaux dont nous disposerons dans quelques mois. Il est probable que la réunification de tous les employés et de tous les services dans un seul édifice... ce qui se fera quand le projet de construction aura été réalisé... permettra de retenir une autre structure, plus fonctionnelle, mieux adaptée aux besoins du moment. Mais, actuellement, et pour encore quelques années, les services et les employés sont et seront répartis entre trois édifices. Et il faut en tenir compte.

Les principaux changements sont les suivants :

Jusqu'à présent, le personnel de la Bibliothèque nationale était réparti entre quatre coordinations et une direction :

- la Coordination des collections spéciales
- la Coordination des services publics
- la Coordination des services techniques
- la Coordination de l'informatique
- la Direction des services administratifs.

Le nouvel organigramme retient cinq directions et un secrétariat général.

La Direction du développement des collections et de la conservation reçoit le mandat de superviser l'application des articles de la loi qui concernent le dépôt légal et, vraisemblablement, d'étendre le dépôt légal à d'autres types de documents comme les disques et les cassettes. Cette direction doit aussi s'assurer que les critères de développement des collections et les politiques d'acquisition sont appliqués et, au besoin, améliorés et raffinés.

Cette direction est également mandatée pour établir des mécanismes et des politiques pour la conservation des documents. On conviendra que la conservation constitue une des fonctions primordiales d'une bibliothèque nationale. Or, en ce XX^e siècle hautement mécanisé et pourvu de technologie, rien n'est moins facile que d'assurer la conservation des documents. Les édifices ne sont pas conçus dans cette optique. Les documents, livres, journaux, périodiques n'ont pas été faits avec du papier fabriqué en vue d'assurer une conservation prolongée. C'est donc à toutes ces lacunes qu'il faut apporter des correctifs et ce bureau de conservation devra explorer les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif et mettre au point les politiques qui conviendront.

La Direction des services bibliographiques continuera une partie du travail de l'ancienne coordination des services techniques pour tout ce qui concerne d'une façon ou d'une autre la préparation et la publication des divers volets de la bibliographie nationale. Cette fonction bibliographique est hautement spécialisée et requiert la mise au point de normes qui permettent de fonctionner dans un cadre informatisé. Encore une fois, nous signalons que cette direction est responsable d'une fonction de la Biblio-

thèque nationale qui constitue une de ses spécificités.

La Direction des services publics pour sa part continuera d'assurer un service à la clientèle qui fréquente la Bibliothèque; à cette fin, nous avons décidé de réunifier les salles de lecture de l'Annexe Aegidius-Fauteux et de la Centrale afin de faciliter le travail des chercheurs qui n'auront plus à faire la navette entre les édifices.

Le mandat de cette direction est par ailleurs élargi à tous les secteurs des collections spéciales dont il assurera la plus grande utilisation possible.

La Direction de l'informatique et la Direction des services administratifs continueront à offrir à l'ensemble de la Bibliothèque des services spécialisés qui permettront d'atteindre aussi facilement que possible les objectifs que nous poursuivons.

Enfin, nous avons mis sur pied un Secrétariat général à qui nous avons confié, entre autres fonctions, celle d'assurer des relations extérieures aussi efficaces et aussi professionnelles que possible, une présence dans les milieux concernés et une publicité auprès de tous les secteurs intéressés par les activités de la Bibliothèque nationale.

Toutes ces modifications physiques et structurales visent à faciliter le travail de notre personnel et à assurer aux chercheurs des services aussi efficaces que possible. En cette période où il convient de maximiser les ressources dont nous disposons, tous les efforts doivent être tentés pour que le personnel disponible, les locaux et les budgets soient utilisés avec le plus grand souci d'efficacité.

Jean-Rémi Brault
conservateur en chef

Les étapes d'un programme

LA BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC 1821-1967

Cet exposé se situe dans le prolongement des travaux de la section de bibliographie de l'IFLA. Ayant suivi les travaux de cette section aussi bien dans le *IFLA Journal* que dans les procès-verbaux des réunions annuelles, nous avons constaté que le programme à moyen terme de la section s'étend à l'établissement d'une corrélation et d'une complémentarité entre la bibliographie nationale courante et la bibliographie nationale rétrospective.

Je voudrais donc vous entretenir du programme de bibliographie rétrospective qui a démarré à la Bibliothèque nationale du Québec au début des années 70. Vous comprendrez que nous ne prétendons pas proposer ce programme ni comme un modèle ni comme un exemple à suivre. Il fournit cependant des indications et des éléments qui méritent d'être considérés lors de l'élaboration d'un semblable programme.

La *Bibliographie du Québec 1821-1967* ne constitue pas seulement le titre d'une publication de la Bibliothèque nationale du Québec qui a débuté en 1980 et qui s'étalera sur plusieurs années. C'est aussi un programme complet qui vise à compiler, de façon aussi exhaustive que possible, la bibliographie nationale rétrospective.

Je vous exposerai donc successivement les objectifs de ce projet, son contenu, la méthodologie que nous suivons et le programme de publication que nous avons établi. Je me permettrai de souligner, au passage, certaines caractéristiques de l'édition au Québec durant le 19^e siècle et la première moitié du 20^e siècle.

Objectifs de ce programme

L'objectif de ce programme qui, du même souffle, en constitue la définition, est le suivant: **la bibliographie nationale rétrospective est le recensement complet de ce qui a été publié, imprimé ou produit au Québec avant 1968, c'est-à-dire avant la publication de la bibliographie nationale courante.**

On aura remarqué que l'année 1968 marque la frontière entre les deux volets de la bibliographie nationale du Québec, le volet de la bibliographie courante et celui de la bibliographie rétrospective. C'est que le 1^{er} janvier de cette année 1968, le dépôt légal québécois entrainé en vigueur et commençait à s'appliquer pour toutes les publications imprimées ou produites au Québec. Du même coup, nous avions l'obligation selon la loi constitutive de la Bibliothèque de « compiler et de publier périodiquement la bibliographie courante et la bibliographie rétrospective des documents qui sont publiés au Québec ».

D'aucuns s'interrogeront sur l'autre date, celle de 1821. Sans entrer dans les détails d'une discussion qui fut longue et aussi savante, je tiens à donner ces quelques mots d'explication.

La bibliographie rétrospective couvre toute la période antérieure à 1968. Or, il est généralement reconnu que le premier imprimé québécois remonte à 1764; c'est une ordonnance publiée à Québec par les imprimeurs Brown et Gilmore. Durant toute la période où le Canada fut une colonie française, il était interdit d'importer des presses, donc d'imprimer. Ce n'est qu'après la signature du traité de Paris, qui cédait le Canada aux Anglais que ceux-ci autoriseront les Canadiens à acquérir des presses et à publier.

Cette période qui va de 1764 à 1968 et qui couvre toute la période de la bibliographie rétrospective nous a paru mériter d'être divisée en deux parties. L'année charnière entre les deux périodes est 1820. Pourquoi 1820? C'est que malgré une certaine part d'arbitraire, autant sur le plan de l'évolution sociale de cette colonie que sur le plan des procédés typographiques, cette année nous est apparue déterminante. Elle marque une étape. Aussi, en accord avec la direction de la Bibliothèque nationale du Québec, nous avons décidé que la bibliographie rétrospective comprendrait deux parties: l'époque 1764 à 1820, en cours de préparation, et l'époque 1821 à 1967, dite bibliographie rétrospective.

La première partie de la bibliographie rétrospective, celle qui couvre les années 1764 à 1820 est déjà amorcée. La réalisation d'une première étape en collaboration avec les bibliothèques universitaires du Québec et avec la Bibliothèque de la ville de Montréal est en préparation et sera connue sous le nom de *Catalogue collectif des impressions québécoises antérieures à 1821*.

Déjà, en 1976, la Bibliothèque nationale du Québec avait publié le *Catalogue des Laurentiana parus avant 1821* qui signalait 770 documents imprimés durant cette période et conservés dans les collections de la Bibliothèque Nationale.

C'est donc en 1970 que débute le projet de la bibliographie nationale rétrospective. Durant les premiers travaux exploratoires, les responsables de l'époque ont dessiné les lignes directrices du projet. Car, le projet était original et ambitieux. Il ne pouvait prendre modèle sur aucune autre publication canadienne. Certains bibliographes ou collectionneurs avaient déjà rédigé et publié le catalogue de

leur bibliothèque. Qu'il suffise de citer Dionne, Gagnon et Tremaine. Ces catalogues ou répertoires constituaient des instruments de travail très utiles, voire même indispensables. Mais ces compilations ne pouvaient remplacer une véritable bibliographie nationale. Ils faisaient même ressortir davantage l'urgente nécessité pour le Québec de se doter de cet inventaire national et d'offrir aux chercheurs un instrument de meilleure qualité. Car en définitive, la bibliographie rétrospective, à la différence d'une bibliographie courante, constitue un ouvrage de référence plutôt qu'un outil pour le catalogue ou les acquisitions.

Signalons enfin, qu'en entreprenant ce projet de bibliographie nationale rétrospective, la Bibliothèque nationale du Québec poursuit un autre objectif: celui d'assumer son rôle d'agence bibliographique nationale pour le Québec. La Bibliothèque nationale du Québec, ayant souscrit d'emblée aux principes du Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) considère qu'elle doit assumer le contrôle bibliographique des documents produits sur son territoire. Et c'est pourquoi, elle applique le dépôt légal et publie la bibliographie nationale.

Contenu: l'édition nationale

La *Bibliographie du Québec 1821-1967* vise à dresser l'inventaire complet de ce qui a été publié ou imprimé au Québec durant cette période avant la mise en application du dépôt légal des documents en 1968. La bibliographie décrit les monographies du secteur privé dont le nombre peut atteindre 150 000 titres. Pour les fins de cette bibliographie nous décrivons seulement les documents de l'édition nationale. Nous excluons les documents publiés ailleurs qu'au Québec par des Québécois ou portant sur le Québec; c'est-à-dire les documents de

la collection nationale. La bibliographie se limite aux monographies du secteur privé qui englobent cependant:

1. les livres
2. les brochures
3. les livres de classe (manuels scolaires)
4. les thèses universitaires publiées
5. les tirages à part
6. les publications faisant partie d'une série
7. les ouvrages illustrés
8. les albums, livres et brochures illustrés
9. les albums et livres d'images pour les enfants
10. les publications éditées à des fins publicitaires (texte littéraire ou scientifique prédominant)
11. les programmes de spectacles, d'expositions, de foires, etc; les statuts et bilans de société, directives, circulaires, etc.
12. les oeuvres musicales à condition que le texte soit plus important que la notation musicale
13. les atlas

Les documents de toutes ces catégories ont été publiés non seulement en français, mais beaucoup en anglais, d'autres en langues amérindiennes et en diverses autres langues des groupes ethniques. Trois disciplines se partagent une portion importante de l'édition de cette période: la littérature, la religion et l'histoire.

J'attire votre attention sur deux catégories de documents: les brochures et les manuels scolaires, tant à cause de leur contenu que du rôle que ces documents ont joué. Les brochures

ont exercé au Québec une influence qu'il faudra un jour mesurer avec exactitude. Nombreuses furent les brochures qui devinrent des pamphlets de nature politique. Leur nombre est dû, en grande partie, aux querelles qui se sont déroulées au cours du 19^e siècle, soit entre individus ou entre organismes, soit entre le gouvernement et les individus, soit souvent entre l'Église et des individus ou organismes.

Quant aux manuels scolaires, relativement nombreux, publiés à fort tirage, ils ne sont répertoriés nulle part. Originant souvent des communautés religieuses, ils ont exercé une influence considérable. Nous leur accordons une attention particulière. Enfin, soulignons que notre bibliographie rétrospective révèle une caractéristique originale de l'édition au Québec durant la dernière guerre mondiale de 1939 à 1945. En effet, à la suite d'une modification de la convention de Berne sur le droit d'auteur, un arrêté exceptionnel autorisa les éditeurs canadiens à reproduire les oeuvres publiées par des éditeurs français, à condition que ces éditions soient réalisées de manière intégrale et en respectant les dispositions des éditions françaises. Ce sont évidemment des éditeurs du Québec qui se prévalurent des avantages de ces dispositions.

Ainsi, beaucoup d'oeuvres d'auteurs français ont été imprimées au Québec, et par conséquent figurent dans la bibliographie rétrospective. Qu'il suffise de signaler Victor Hugo dont les Oeuvres complètes ont été publiées aux Éditions Valiquette, de même que Claudel, Georges Duhamel et des dizaines d'autres. Et les maisons d'édition du Québec sont devenues, par la force des circonstances, les seules sources d'approvisionnement au monde en littérature française.

Cette bibliographie exclut notamment les publications en série, les monographies du secteur public, les cartes, les partitions musicales, les disques et les thèses qui feront l'objet de compilation que la Bibliothèque nationale du Québec entreprendra le cas échéant.

Méthodologie

Le dépistage des monographies a été réparti en deux phases.

Dans la première phase, les monographies sont dépistées parmi les ouvrages localisés à la Bibliothèque nationale du Québec. Cette bibliothèque possède un pourcentage élevé de documents de l'édition nationale qu'elle continue d'ailleurs d'accroître. Le dépistage s'effectue dans les catalogues de cette bibliothèque. Les monographies sont regroupées par auteur en respectant l'ordre alphabétique des vedettes principales. C'est ce qui explique le signalement des oeuvres d'auteurs dont les noms commencent par A ou B dans les premiers tomes de la *Bibliographie* rétrospective.

Dans une deuxième phase, lorsque toutes les monographies localisées à la Bibliothèque nationale du Québec auront été décrites, le dépistage des autres monographies de l'édition nationale produites au Québec entre 1821 et 1967 s'effectuera dans d'autres centres, bibliothèques et collections importantes au Québec, au Canada et aux États-Unis, et peut-être en Europe, en particulier, en Angleterre.

Le dépistage des monographies constitue l'étape préparatoire à la description bibliographique. Tout comme dans la préparation d'une bibliographie courante, la description bibliographique est rédigée « le livre en main ». En effet, il ne suffit pas seulement de dépister l'ouvrage, mais il est

essentiel de le décrire de première main. Cette rédaction de première source est très importante pour nous. Elle constitue même une caractéristique unique de notre bibliographie nationale rétrospective. Aussi, avons-nous constaté souvent que les bibliographes, dont je vous parlais plus haut, se sont copiés les uns les autres avec les mêmes exactitudes et les mêmes erreurs. Cette description de première main cause des difficultés aux bibliographes soucieux de rédiger une description maximale. Les livres n'ont pas toujours conservé leur état original comme s'ils venaient d'être imprimés (couvertures manquantes remplacées par des reliures de bibliothèques, livres incomplets, ouvrages sine loco, sine nomine, etc.) Bref, ils ont subi des ans l'irréparable outrage!

La description bibliographique maximale observe les normes de l'ISBD (M): description bibliographique internationale normalisée des monographies tandis que les vedettes sont établies conformément à la version française des *Règles de catalogage anglo-américaine*. Toutes les données bibliographiques sont enregistrées dans la banque de données de la Bibliothèque nationale du Québec.

Le programme de publication de la bibliographie rétrospective

Plusieurs options s'offrent à ceux qui ont à publier une bibliographie rétrospective. Ils peuvent publier périodiquement, par tranche, ou à la fin de la compilation. La décision varie principalement selon le nombre de titres, la durée de la période, les moyens informatiques et les ressources financières et humaines dont dispose la bibliothèque. Nous avons choisi de publier la bibliographie rétrospective par tranche ou par tome au fur et à mesure de la progression du travail bibliographique selon un plan précis de publication.

Le programme de publication doit s'échelonner sur plusieurs années. Chaque tome comprend deux volumes: un volume de 1 000 notices et un volume de 6 index. Le premier tome a été publié en 1980.

Volume de notices:

Les notices bibliographiques répertoriées dans chaque tome se présentent selon un ordre méthodique. Une présentation selon l'ordre alphabétique ou chronologique, souhaitée par plusieurs, n'aurait pu être réalisée qu'à la fin de l'inventaire complet de toutes les monographies publiées au Québec durant cette période. Cependant, comme nous avons préféré rendre disponibles les données bibliographiques au fur et à mesure de l'exécution du travail bibliographique, le système informatique, support de cette bibliographie, atténue grandement les inconvénients de cette présentation. Les 1 000 notices de chaque tome sont réparties d'après l'ordre alphabétique des auteurs à l'intérieur des classes de la Library of Congress Classification.

Parmi les données bibliographiques et biographiques recueillies, nous avons décidé de rendre disponibles les éléments suivants: l'auteur, le titre propre, la mention d'édition, d'impression et d'émission, l'adresse bibliographique, la collection, les notes ainsi que la mention de reliure, le prix au moment de la publication, le tirage s'il est disponible. S'ajoutent aussi les principales sources bibliographiques générales et spécialisées qui ont été consultées lors de la description bibliographique de première main.

Volume d'index

À chaque volume de 1 000 notices correspond un volume de six index. La multiplicité des index autorise des accès variés et favorise la recherche. Il

n'existe pas de lignes directrices à suivre pour la compilation d'index d'une bibliographie rétrospective. Nous avons étudié les besoins, les lacunes en matière d'information sur l'édition de cette période et avons décidé de fournir 6 index. C'est en pensant aux chercheurs de toute nature, à tous les spécialistes de la statistique, aux bibliothécaires, aux historiens, aux sociologues que ces index ont été compilés. Ils constituent un outil exceptionnel que la technologie moderne offre aux chercheurs.

L'index des auteurs, titres et vedettes secondaires

Cet index procure des accès aux noms personnels et collectifs et aux titres. Il est un complément indispensable à une bibliographie nationale qu'elle soit courante ou rétrospective.

L'index des éditeurs

Cet index regroupe en une seule liste pour chaque éditeur les publications qu'il a offertes au public. C'est un index qui est souvent consulté pour les travaux relatifs à l'histoire de l'édition au Québec. Il permet déjà de pallier à des outils de recherche déficients: absence de répertoire d'éditeurs, absence de statistiques par maisons d'éditions.

L'index des imprimeurs

Cet index présente les publications de chaque imprimeur. Il est complémentaire à l'index des éditeurs. Il dénote une confusion d'ordre terminologique entre éditeur, libraire, imprimeur. Ces trois fonctions étaient souvent au 19^e siècle celles d'une seule entité.

L'index chronologique

On trouve le regroupement des publications par ordre chronologique. À long terme, cet index fournira des don-

nées statistiques d'un grand intérêt pour l'histoire de l'édition au Québec. Les hypothèses seront vérifiées ou rectifiées.

L'index des lieux d'édition

On retrouve sous chaque lieu d'édition, la liste des publications décrites.

L'index onomastique des sujets

Nous avons hésité entre le système PRÉCIS et celui des vedettes-matière. La décision fut difficile à prendre. Ni l'un ni l'autre des systèmes d'analyse ne fut retenu. L'index onomastique que nous avons choisi complète la présentation méthodique des notices. Il fournit des accès aux noms propres considérés comme des sujets: noms de personnes, de collectivités et les noms géographiques.

En terminant, je peux affirmer que le travail de la bibliographie rétrospective devient une entreprise essentielle pour reconstituer la mémoire de la nation. Cet inventaire national aussi exhaustif que possible des quelques 150 000 titres produits sur le territoire québécois entre 1821 et 1967 fournira

aux chercheurs un instrument de recherche à la fois précis, sûr et d'accès facile. Nous ne prétendons pas que la *Bibliographie du Québec* se présente comme le modèle unique. Nous voulons cependant offrir un produit de bonne qualité digne de l'institution dont il origine et utile aux chercheurs éventuels.

Louise Filion

Bureau de la bibliographie rétrospective

Exposé présenté à la division «Contrôle bibliographique», section «Bibliographie» lors de la 48^e Conférence générale de l'IFLA (International Federation of Library Association) qui s'est déroulée à Montréal du 22 au 28 août 1982.

La mise en valeur du patrimoine documentaire national

ANALYSE ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT D'UNE DES GRANDES FONCTIONS DE L'INSTITUTION

L'acquisition, la conservation, le traitement et la diffusion de documents constituent autant de fonctions autour desquelles s'articule l'ensemble des activités de toute bibliothèque.

Dans le cas des bibliothèques nationales dont la mission est d'une plus large envergure, à ces fonctions s'ajoutent la production et la diffusion de la bibliographie nationale ainsi qu'un rôle de leadership au sein de l'ensemble des bibliothèques. Si l'on considère le rôle majeur que ces institutions sont appelées à exercer au sein de l'ensemble des bibliothèques d'un pays ou d'une nation donnée, l'analyse de leurs grandes fonctions (en vue d'élaborer des politiques) et l'évaluation périodique de ces dernières revêtent une importance majeure.

C'est dans cette perspective que la Bibliothèque nationale du Québec décidait il y a déjà cinq ans de procéder à l'étude de ses grandes fonctions. À ce jour, trois d'entre elles ont été analysées et ont fait l'objet de rapports spécifiques: le développement des collections, la conservation et, plus récemment, la mise en valeur, dans un document intitulé *Une question de finalité: la mise en valeur du patrimoine documentaire national* (mai 1982, 80 p. et appendices).

L'analyse des activités exercées jusqu'ici dans le cadre de cette fonction et la prise en considération d'orientations internationales devant affecter l'évolution des bibliothèques nationales (ex. le développement d'un programme d'«accès universel aux publications» ont conduit les auteurs de l'étude à exprimer la fonction (jusqu'ici dite de «diffusion») en des termes à la fois plus dynamiques et plus prospectifs: c'est ainsi qu'a été retenue l'expression «mise en valeur».

Dans la chaîne des fonctions, toutes aussi importantes les unes que les autres, la mise en valeur représente le dernier maillon mais également le point de convergence des autres fonctions et, à ce dernier titre, elle constitue la raison d'être du développement des collections, de la conservation et de la fonction bibliographique et devient ainsi l'un des objectifs majeurs de l'institution.

Les politiques d'ensemble, soit à la fois une philosophie et une orientation, ont été élaborées sur la base d'un certain nombre de fondements liés à l'évolution du rôle des bibliothèques nationales, à des orientations déjà prises par la Bibliothèque (par exemple en matière de développement de ses collections) ainsi qu'à des politiques énergiques du ministère des Affaires culturelles (dont elle relève) en ce qui a trait à l'accessibilité la plus large des biens culturels. Ces politiques d'ensemble s'énoncent comme suit:¹

«Compte tenu de son rôle spécifique et à titre d'institution nationale, la Bibliothèque nationale du Québec vise à atteindre comme clientèle-cible la collectivité québécoise d'abord, puis la communauté internationale. Le service à la collectivité comprend sur un même plan les institutions et les individus.»

«À titre d'institution nationale et pour tenir compte des orientations du Ministère en matière de régionalisation, la Bibliothèque nationale du Québec entend développer l'utilisation de ses services à distance par la mise sur pied d'activités conçues à cet effet.»

«La Bibliothèque nationale du Québec entend planifier un programme de publications destiné à favoriser l'exploitation de ses collections et du patrimoine documentaire national.»

«Vu le contenu spécifique, l'ampleur et la diversité de ses collections, la Bibliothèque nationale du Québec entend jouer le rôle de centre privilégié de documentation et d'information bibliographique sur le Québec.»

«En vue d'atteindre le statut de bibliothèque de recherche, communément reconnu aux bibliothèques nationales dans le monde, la Bibliothèque nationale du Québec entend utiliser les moyens suivants: campagne de promotion, programmes de perfectionnement du personnel, établissement de liens étroits avec les organismes de recherche, les bibliothèques spécialisées et centres de documentation.»

«La Bibliothèque nationale du Québec adhère pleinement au programme international d'«accès universel aux publications» et elle entend en coordonner la réalisation au Québec.»

Les clientèles

La Bibliothèque nationale du Québec, en raison de la mission qui lui est assignée dans la loi qui la régit, se veut une institution au service de la collectivité québécoise. Sa situation géographique (à Montréal) ne peut et ne doit influencer que de façon réduite sur l'utilisation d'ensemble qui est faite de ses services. En ce sens, la bibliothèque publique de Sept-Îles, située à l'extrémité est de la province, doit pouvoir bénéficier de services tout autant, sinon de la même manière, que le professeur de l'Université de Montréal qui vient consulter sur place.

La mise en valeur du patrimoine documentaire national vise à la fois les citoyens pris individuellement et les collectivités qu'elle rejoint par un éventail de services: le prêt et le prêt entre bibliothèques, l'aide aux chercheurs individuels, l'information bibliographique assurée aux bibliothèques, librairies et autres institutions.

Mentionnons de plus les publications qui englobent d'abord les répertoires de la bibliographie nationale puis les instruments bibliographiques et bibliographies thématiques compilés par le personnel de la Bibliothèque ou soumises par des chercheurs de l'extérieur et retenus s'ils contribuent à mieux faire connaître le patrimoine documentaire national.

La mise en oeuvre du programme international d'«accès universel aux publications» auquel la Bibliothèque nationale du Québec, à l'instar des autres bibliothèques nationales, est appelée à souscrire à titre d'intervenant majeur vient confirmer l'importance fondamentale de l'orientation vers le service aux clientèles.

Les programmes et activités

L'analyse de la fonction a conduit les auteurs du *Rapport* évoqué plus haut à identifier un éventail d'activités, dont certaines nouvelles, et surtout à leur donner un sens et à en faciliter le développement en les regroupant à l'intérieur de programmes qu'on pourrait qualifier tout aussi bien de grands secteurs :

- l'exploitation et la communication de la documentation
 - sous programmes
 - « Aide à l'utilisateur » ;
 - « Prêt » ;
- les publications ;
- la promotion et les relations publiques.

Les objectifs établis pour le *programme d'exploitation et communication de la documentation* consistent :

- à favoriser le plein usage des collections de la Bibliothèque nationale du Québec ;

- à développer des activités de soutien à des institutions de petite et moyenne envergure réparties sur le territoire québécois ;
- à suppléer à l'absence de libre accès par des activités de mise en valeur des collections et acquisitions.

Les activités prévues à l'intérieur de ce programme se regroupent comme suit :

Sous-programme « Aide à l'utilisateur »

Il comprend :

- l'orientation du lecteur (référence et télé-référence) ;
- les compilations bibliographiques ;
- l'élaboration de dossiers documentaires ;
- l'aménagement des collections de référence ;
- des expositions régulières des collections et acquisitions ;
- l'initiation à la bibliothèque et à ses services ;
- l'information bibliographique sur la documentation québécoise.

Sous-programme « Prêt »

Il comprend :

- le prêt à l'utilisateur sur place ;
- le prêt entre bibliothèques ;
- les localisations bibliographiques à l'échelon national ;
- la reproduction ;
- l'accessibilité aux bibliothèques universitaires.

Le programme des publications pour sa part est traduit dans le rapport en terme d'activités mais aussi de politiques spécifiques énoncées ainsi :

- compte tenu de sa mission spécifique, la Bibliothèque nationale du Québec accorde priorité aux publications prévues par la loi qui la régit ainsi qu'à celles destinées à faire connaître aux divers publics intéressés ses collections.

- la Bibliothèque nationale accorde priorité aux publications émanant de travaux effectués par les Services de la Bibliothèque.

- la Bibliothèque nationale applique, dans l'acceptation des manuscrits provenant de l'extérieur, les critères suivants :

- contenu répondant à la mission générale de la Bibliothèque ;
- qualité intrinsèque du contenu ;

- non-concurrence avec l'entreprise privée (ou si l'on veut : rôle de suppléance ou de complémentarité face à l'entreprise privée) ;

- les oeuvres inédites provenant des fonds d'archives de la Bibliothèque ou résultant de travaux d'analyse effectués sur ces fonds peuvent être publiés par la Bibliothèque, réalisées en coédition avec un éditeur commercial ou confiées à l'entreprise privée.

Le dernier programme (*promotion et relations publiques*), s'il n'est pas spécifique à la fonction, apparaît selon les auteurs du *Rapport* comme instrument essentiel à la mise en valeur, en tant que soutien technique et élément moteur. D'ailleurs, certaines des activités regroupées à l'intérieur de ce programme visent à mieux faire connaître le patrimoine documentaire : les expositions, la recherche de nouvelles clientèles, l'accueil de groupes, etc.

L'ACCÈS UNIVERSEL AUX PUBLICATIONS: AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les études et recherches

L'exercice de la fonction de « mise en valeur » dans une bibliothèque nationale vise des clientèles nombreuses et diversifiées dont les besoins nécessitent des évaluations périodiques. Considérés en terme de rentabilité, les services offerts constituent autant de produits dont l'impact doit être évalué sur une base permanente, surtout dans une conjoncture économique aussi difficile que celle que nous traversons présentement. Les études et recherches sur les clientèles et sur l'évaluation des divers services offerts en regard des politiques adoptées s'avèrent à l'heure présente d'une urgente nécessité.

Conclusion

L'étude des grandes fonctions de l'institution, en plus de permettre de dresser les paramètres de leur développement respectif, offre l'avantage de rappeler avec force les liens fondamentaux qui rattachent ces fonctions l'une à l'autre et met ainsi en évidence l'importance qu'il convient d'accorder à chacune, même en ces temps d'austérité budgétaire.

Réal Bosa

Coordination des services publics

1. Texte tel qu'approuvé par le Comité de gestion de la Bibliothèque nationale du Québec, en juin 1982.

Le Contrôle bibliographique universel (C.B.U.) et son complément nécessaire, l'Accès universel aux publications (U.A.P.), constituent deux programmes majeurs destinés à marquer de façon significative l'évolution des bibliothèques et des services d'information. Ces programmes ont déjà et auront pour plusieurs décennies valeur d'unification au sein de l'activité bibliothéconomique, tant au plan national qu'international, en raison de leur envergure, du fait de leur complémentarité et de la générosité des philosophies qui les sous-tendent.

En ce sens, ces deux programmes sont parmi les plus heureuses initiatives générées par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) à laquelle il faut rendre tout le crédit.

L'élaboration du concept d'Accès universel aux publications remonte à la Conférence générale de l'IFLA de 1973 qui en fit le thème de ses assises. L'étude du projet se fit successivement à l'intérieur de diverses structures au sein de la Fédération, jusqu'à sa prise en charge par la création du Bureau de l'IFLA pour le prêt international.

L'intérêt de l'Unesco pour ce projet comme pour celui du Contrôle bibliographique universel s'est rapidement manifesté, entre autres par la commandite d'études spécialisées et, plus récemment, par l'organisation en collaboration avec l'IFLA du Congrès international de l'Unesco sur l'accès universel aux publications (U.A.P.) qui s'est déroulé à Paris du 3 au 7 mai 1982. Ce Congrès regroupait au delà de 200 experts en provenance de près de 75 pays. Il vise essentiellement à obtenir un soutien au programme et à discuter son développement sur la base du *Document de travail principal avec programme annoté et résumé* rédigé

par le Bureau de l'IFLA pour le prêt international, document commandé par l'Unesco et élaboré d'après les directives du Comité préparatoire de l'U.A.P.

Données générales sur l'U.A.P.

Selon ce document de travail, l'U.A.P. « doit être considérée comme une composante du concept plus large d'« Accès universel à l'information »¹.

Il se définit à la fois comme un *objectif* et un *programme*. L'objectif est « de faire en sorte que le plus grand nombre possible de publications soit accessible aux utilisateurs, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin »² et le programme, renforcé par les recommandations adoptées au récent Congrès de l'Unesco, vise à « identifier les obstacles qui freinent l'accès aux publications et à encourager et appuyer, aux niveaux national et international, une action ayant pour but d'améliorer la situation »³.

Tel que précisé par son intitulé, le programme se limite aux publications, ces dernières englobant, outre les imprimés, le matériel audiovisuel, les textes mis en ordinateur, les archives imprimées, en somme toute l'information enregistrée et destinée à l'usage du public. Sont exclus de la définition les manuscrits, les publications à caractère confidentiel de même que les informations contenues dans les banques de données qui répondent à un format précis.

Les bénéficiaires de l'U.A.P., dans l'esprit des promoteurs du programme, sont autant les utilisateurs des services documentaires que ceux dits « potentiels » et en ce sens « tout

1. P. 19.

2. Ibid.

3. Ibid.

individu dans un pays donné doit être considéré comme un utilisateur potentiel et ses besoins doivent être également pris en compte »⁴. À cet égard, le Document de travail et les participants au Congrès de l'Unesco sont unanimes à reconnaître l'importance d'inscrire, à titre de partie intégrante, la formation à l'utilisation des ressources documentaires dans le processus éducatif et cela dès le plus jeune âge. De plus, ils insistent sur l'importance que les professionnels de la documentation devraient accorder à la formation documentaire des utilisateurs. Une grande responsabilité échoit à ce propos également aux responsables de la formation en bibliothéconomie car, « lors de la formation professionnelle des bibliothécaires et documentalistes, on semble encore, dans bien des cas, se préoccuper surtout de leur enseigner des techniques comme le catalogage et la classification, au lieu de les préparer à collaborer avec les utilisateurs et pourvoir à leurs besoins »⁵.

Un nombre élevé d'obstacles freinent, et dans nombre de cas, empêchent l'accès du citoyen aux publications: l'on peut mentionner, entre autres, les distances dans le cas des pays à vaste territoire et dont les infrastructures routières sont peu développées, l'absence de services particuliers de transport pour les handicapés, l'absence de moyens financiers pour assurer les frais de photocopie et de port d'articles de revues. En ce qui concerne les publications mêmes, l'on déplore l'absence de traductions, le caractère de confidentialité rattaché, dans certains pays, à de nombreux ouvrages et l'état physique de plusieurs documents qui ne les rend accessibles que sous certaines conditions.

L'U.A.P., on l'aura constaté, est loin d'être pleinement réalisé.

4. Ibid., p. 33.

5. Ibid., p. 41.

Les grands volets d'une action concertée tant au plan national qu'international

Les résultats de recherches récentes conduites par le Bureau de l'IFLA pour le prêt international ou subventionnées par l'Unesco ainsi que les discussions dans le cadre du Congrès international de mai dernier ont permis de cerner un certain nombre d'actions majeures à conduire pour assurer à long terme la mise en oeuvre du programme de l'U.A.P. Ces actions portent, entre autres, sur les questions suivantes:

— l'édition elle-même

- le développement de l'édition nationale dans nombre de pays;
- l'articulation de circuits adéquats de diffusion;
- la formation d'un personnel spécialisé dans les travaux d'impression;
- l'acquisition et la mise en place d'équipements spécialisés.

— l'organisation et le contrôle bibliographique de la documentation

« Le manque d'information, tant bibliographique que publicitaire, est dans beaucoup de pays un obstacle sérieux à l'acquisition, même à celle des publications locales »⁶. De plus, des carences sont encore trop évidentes dans nombre de pays, même développés, au chapitre du contrôle bibliographique pour certaines catégories de publications. À cet égard, le Congrès a adopté des recommandations spécifiques concernant le renforcement dans les pays concernés de la réglementation du

6. Ibid., p. 54.

dépôt légal et l'élaboration de bibliographies nationales là où elles n'existent pas encore.

— la rationalisation de l'acquisition des documents au plan national

Face au dilemme devant lequel sont placées les bibliothèques, à savoir que la demande, la production et les coûts augmentent alors que les crédits diminuent, les solutions au besoin d'élargissement des ressources documentaires accessibles aux citoyens d'un pays donné passent, selon le Document principal du Congrès et les recommandations émises par les participants, par l'élaboration de politiques et de systèmes nationaux d'acquisition.

Sur la base de recherches conduites récemment, le Document de travail présente comme solutions, avec leurs mérites respectifs, divers modèles de systèmes nationaux en vigueur ou ayant été expérimentés.

— la conservation comme élément essentiel pour assurer l'accès permanent aux publications

Selon le Document de travail « la conservation par chaque pays de ses imprimés nationaux, en tant que patrimoine culturel, ne peut apporter une contribution appréciable que si l'on peut assurer un large accès à ces imprimés »⁷. L'organisation dans les pays de lieux de dépôts devient un impératif. Et sur cette question comme pour la précédente, le Document de travail présente, en les commentant, un certain nombre de modèles applicables.

7. Ibid., p. 73.

UNE DEUXIÈME LECTURE DES JOURNAUX SUR LA VIE MUSICALE AU QUÉBEC

— les politiques et pratiques nationales et internationales relatives au prêt interinstitutionnel des publications

Partant du fait que le prêt n'est plus une activité marginale mais une nécessité qui mérite d'être étudiée et planifiée sérieusement, les participants ont fortement recommandé que soient instaurés dans chaque pays une politique et un système national de prêt interinstitutionnel et que soit créé un Centre national de prêt. Les fonctions de ce Centre « pourront être limitées à la coordination, au contrôle et à la modification, selon le cas. Il pourra jouer lui-même le rôle d'une véritable bibliothèque de prêt. Il pourra abriter et tenir à jour les grands catalogues collectifs. S'il y a un centre national de planification des bibliothèques, il devrait être lié, sinon intégré à ce centre »⁸.

Un prêt interinstitutionnel national efficace dans chaque pays constitue la base de l'établissement d'un fonctionnement au plan international.

Conclusion

L'accès universel aux publications est une vaste entreprise et un programme dont les ramifications couvrent un éventail très large d'aspects bibliothéconomiques. En un sens, sa mise en oeuvre au plan international pourrait constituer le défi le plus global de notre profession. Ce défi vaut la peine d'être relevé puisqu'il s'agit de rejoindre l'ultime finalité des bibliothèques et de répondre à un vœu universel: l'accès à l'information.

Réal Bosa

Coordination des services publics

8. Ibid., p. 89.



M. J.-C.-Eugène Caron, organiste, professeur et compositeur, 1935.

Nous pouvons lire dans *Le Petit Journal* du 9 octobre 1960, que M. Arthur Lachapelle vient de mourir. Il a donné son dernier «récital» la veille au journaliste Arthur Prévost. Il avait joué pendant cinquante ans de l'orgue de barbarie dans les rues de Montréal.

Le nom de M. Arthur Lachapelle figure parmi les quelque quatre mille titres que contient le fonds Eugène-Caron. Acquis en 1978 par la Bibliothèque nationale du Québec et traité depuis à la Section de la musique, le fonds se compose principalement de coupures de presse et de revues. Cette documentation réunie par M. J.-C.-Eugène Caron pendant plus de cinquante ans, contient des articles « sur tout ce qui se rapporte à la musique tant classique que folklorique et populaire, que ce soit les compositeurs, les interprètes, les différents genres musicaux ou encore sur d'autres sujets... »¹.

Référence et partitions musicales

La Section de la musique du Département des manuscrits, dispose de vingt fonds composés en grande partie de musique imprimée ou manuscrite. Le chercheur étudiant, le musicien ou le critique musical qui cherche à situer une partition musicale, trouvera fort probablement des informations pertinentes dans le fonds Eugène-Caron.

À titre d'exemple, *Jean le Précurseur*, poème lyrique religieux écrit par M. l'abbé Antonio Lebel, a été mis en musique par Guillaume Couture. Après avoir consulté la partition, le chercheur trouvera dans les coupures de presse, une biographie de l'auteur. Il apprendra en outre, que le 2 juin 1964, *La Patrie* soulignait le quarantième anniversaire de la création de

1. *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec*, vol. 12, no 4, déc. 1978, p. 16.

cette oeuvre en titrant un article comme suit: « Il y a quarante ans, on créait un Jean Baptiste digne des Canadiens-français d'aujourd'hui ». L'article de Francine Montpetit rappelle que l'oeuvre fut créée le 6 février 1923, au Théâtre Saint-Denis de Montréal, sous la direction de Jean Goulet et qu'elle avait été triomphalement accueillie par les critiques du temps. Sans doute, d'autres ouvrages de référence, tel l'*Encyclopedia of Music in Canada* (dont l'édition française paraîtra bientôt) parlent de l'oeuvre et de son auteur, mais la presse écrite ajoute à ces informations le ton de la critique et de la publicité suscité par sa création ou sa reprise. Grâce à ce contexte, le chercheur devrait mieux réussir à situer la partition qui l'intéresse.

Selon la rubrique consultée, que cette dernière concerne un auteur, un interprète ou un concert en particulier, le regroupement des coupures de presse rappelle des faits et des perceptions d'un moment. Même si les coupures de presse ne sont malheureusement pas toutes datées, la collection évite au chercheur, dans bien des cas, la fastidieuse besogne de compulsier les journaux d'une époque afin de trouver ce qui y est relaté. Certains événements comme certains artistes n'ont été connus que par la presse écrite. Ils font ainsi partie de la petite histoire de la musique qui complète la grande à maints égards.

Pistes de recherches sur des sujets variés.

Les coupures de presse de la collection couvrent la période des années 1928 à 1978 (grosso modo). Classées dans 80 boîtes d'archives contenant chacune 56 titres en moyenne, les coupures réfèrent à une quantité impressionnante de sujets (200), de compagnies ou d'institutions (450) et à quelques 3 860 artistes musiciens ou per-

sonnes reliées au domaine de la musique, tous québécois sauf exception. Les pistes de recherche qu'ouvre la consultation du fonds Caron sont d'autant plus variées qu'elles touchent l'ensemble du domaine musical au Québec depuis le début du siècle jusqu'à nos jours.

La génération présente trouverait peut-être intéressant de savoir, par exemple, combien de grands artistes québécois ont fait une carrière internationale dans le domaine de l'opéra. À ce propos, la célèbre cantatrice Albani, Madame Emma Lajeunesse, fut accueillie sur les grandes scènes du monde comme le furent combien d'autres; cependant, elle est sans doute la seule (sinon une merveilleuse exception) qui ait reçu des diamants sur la scène pendant les ovations. « *À Messine, lors de son début, elle réapparaît quinze fois devant le rideau et son succès est tel qu'elle éclate en sanglots; en Russie, on la redemande vingt fois et on lui jette des diamants,...* à Kimberley, elle chante pour les mineurs et ces pauvres gens deviennent comme fous... *« Il n'est pas de salle difficile pour quelqu'un qui sait chanter », disait-elle, et elle le prouvait. Dans l'immense palais de Cristal de Londres où s'entassaient 22 000 auditeurs, 3 000 choristes et 500 instruments, on ne perdit jamais une syllabe de ses lèvres.* »²

L'importance relative des sujets

S'il s'agit de satisfaire à la recherche d'une référence complémentaire ou encore de s'arrêter à certains faits comme nous l'avons vu, la collection s'avère intéressante. Ce qui mérite da-

vantage d'être souligné, c'est l'importance que la presse écrite accorde à un sujet plutôt qu'à un autre au cours d'une longue période. Ainsi, l'abondance d'informations sur la carrière d'un chansonnier et sur le phénomène de la chanson fait contraste avec la pauvreté d'informations sur les instrumentistes ou encore, sur la vente et la fabrication des instruments de musique. Si la presse a fait grand état de certains artistes-vedettes, elle a négligé, si l'on peut dire, d'intéresser le public à la création musicale, à l'éducation et à l'édition.

Nous savons déjà que les lois de l'évolution de la vie musicale s'appliquent dans un contexte culturel particulier. Généralement la presse écrite dégage d'une certaine façon les sommets et les creux des éléments de l'évolution du domaine musical. Il paraît donc possible que le chercheur puisse selon le cas, compléter les ouvrages publiés sur des sujets particuliers du fonds Caron.

Le fonds et son auteur

Né à Sherbrooke en 1900, M. J.-C.-Eugène Caron a poursuivi ses études au Conservatoire national de musique pour obtenir une licence en musique de l'Université de Montréal. Organiste pendant 33 ans, professeur de piano, d'orgue et de théorie musicale pendant 28 ans, il a résidé à Sherbrooke, Montréal et Ottawa. Ses propres compositions musicales comprennent une symphonie, des chants pour solistes et chœurs, des sonates dont une (1932) dédiée à Marguerite Lesage qui l'interpréta à Paris. Ces oeuvres sont conservées en grande partie à la BNQ.

En plus de ses oeuvres, M. Caron a colligé des bibliographies, de la correspondance, des notes personnelles, quelques quatre cents partitions musi-

2. Conférence donnée par M. Olivier Maurault, p.s.s., le mardi 22 avril 1919, à la salle Saint-Sulpice. La copie de ce texte se trouve dans le dossier « Albani », du fonds Caron.

cales de compositeurs québécois ou francophones d'Amérique. Il faut dire aussi qu'ayant vécu dans l'Estrie et la région d'Ottawa, il a collectionné des articles tirés de la presse régionale qui ajoutent aux informations venant des médias nationaux.

Un autre fonds

Tout récemment, la BNQ a acquis de M. Pierre Allard, une autre collection de coupures de presse sur les chansonniers québécois. Cet ajout substantiel couvrant la dernière décennie se greffe au fonds Eugène-Caron traitant du même sujet.

Le Service de la musique s'affirme indéniablement comme un centre de documentation important pour les éducateurs, chercheurs, musiciens ou historiens qui poursuivent le projet d'interpréter la musique ou de faire connaître la vie musicale de chez nous.

Denis Rivest
Service de la musique

Exécuté pour la première fois à Montréal,
sous les auspices de la **Société Saint-Jean-Baptiste.**

Jean le Précurseur

Poème lyrique religieux en trois parties

Adaptation en vers libres, par

ALBERT LOZEAU

d'un livret en prose de

M^r L'ABBÉ ANTONIO LEBEL

MUSIQUE DE

GUILLAUME COUTURE

Maître de Chapelle de la Cathédrale de Montréal



Partition Chant et Piano

Transcrite par **PAUL PUGET**

—
PRIX NET . 15 FR.
—

PARIS, C. JOUBERT, ÉDITEUR
25, Rue d'Hauteville, 25

BULLETIN DE LA FERME 1913-1936

C'est avec l'autorisation de Mgr Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec et l'approbation de M. Joseph-Édouard Caron, ministre de l'Agriculture que *Bulletin de la ferme* prit naissance le 15 juillet 1913.

Dans son numéro prospectus, la rédaction annonçait à ses lecteurs que *Bulletin de la ferme* «... n'est ni plus ni moins qu'un missionnaire agricole. Son titre indique sans longs commentaires quel en est le but.»¹

Le programme du *Bulletin de la ferme* se résumait comme suit: «... Il traitera des grandes questions économiques qui intéressent notre race. La plupart des sujets auront pour but de mettre en relief certains documents se rapportant à notre langue, à notre histoire et à la religion. Il est évident que la nuance dominante sera celle de la question agricole. Nous n'oublions pas non plus le sexe intéressant qui aura sa page et sa chronique sur chaque édition. Un compte rendu des différents mouvements de la bourse et des transactions immobilières fera aussi partie de notre programme.»²

Au début, nous retrouvions dans *Bulletin de la ferme*, des chroniques plus générales, telles l'état du marché, l'histoire du vrai peuple, la religion et patrie et la pratique agricole.

Ce n'est qu'environ deux ans plus tard que la rédaction s'arrêta davantage sur les différentes activités agricoles, notamment en présentant des chroniques régulières sur l'agriculture, l'industrie laitière, la basse-cour, l'élevage, l'horticulture, les arbres fruitiers et l'économie rurale. Ainsi, pouvait-on remarquer entre autres, au

1. *Bulletin de la ferme*, no prospectus, 15 juil. 1913, p. 7

2. *Ibid.*

VIENT DE PARAÎTRE

Maintenant disponible sur microfilm

JOURNAL DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS

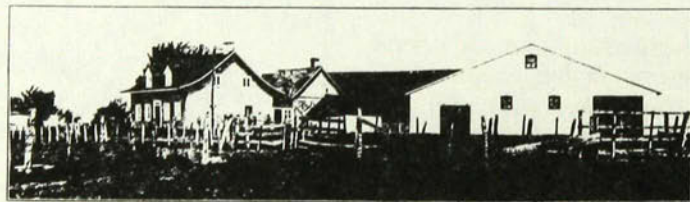


Organe de l'Association "Les Jeunes Cultivateurs"

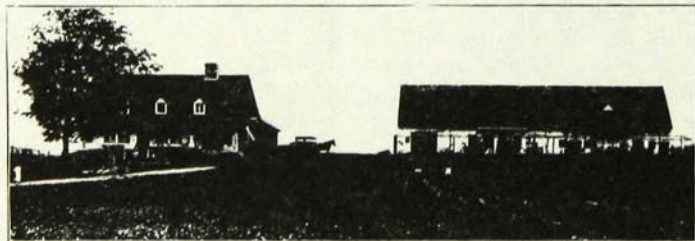
VOL. 3

QUÉBEC, MARS 1916

No 7



Habitation et ferme de M. Alfred Hardy, Saint-Basile, Portneuf.



Habitation et grange de monsieur Louis-François Pichet, Saint-Pierre, I. O.

- . Economie d'espace
- . Modicité du coût
- . Intégrité des collections
- . Distribution rapide de l'information
- . Manipulation pratique
- . Facilité de conservation

Prix avantageux

(25 % de réduction aux établissements québécois)

Commandes par téléphone acceptées

fil des numéros, l'évolution des coopératives agricoles et la naissance de l'idée du crédit agricole.

C'est également à cette période, plus précisément en décembre 1915, qu'apparaît pour la première fois (après un peu plus de deux ans d'attente) la chronique réservée aux dames et jeunes filles intitulée « Au foyer féminin ». La rédaction indiquait à ses lectrices que cette chronique apportera «... un aliment à leur intelligence et à leur cœur et une foule de petits renseignements utiles dans la conduite de leurs travaux ménagers.»³ Aussi, découvrons-nous des conseils pratiques à la ménagère, des recettes, des leçons en enseignement ménager, des commentaires divers, des éphémérides et pour leurs divertissements, des poèmes.

Mensuel au début, le *Bulletin de la ferme* devient hebdomadaire en 1922. Ce changement coïncide avec la prise en charge de la revue par la Coopérative fédérée de Québec. À partir de ce moment, *Bulletin de la ferme* devient le porte-parole officiel de la Coopérative fédérée de Québec. Nous ne retrouvons plus sous formes de chroniques, les différentes activités agricoles. Nous retrouvons des articles concernant les activités de la Coopérative fédérée de Québec, des chroniques diverses sur la situation internationale, la littérature, la loi et des articles plus spécifiques sur les activités agricoles.

Au cours des années qui suivirent, la facture du *Bulletin de la ferme* restait sensiblement la même. Seule, différents organismes s'associèrent à la Coopérative fédérée de Québec: la Société des jardins-maraîchers de la province de Québec (20 mai 1926), la

Société d'industrie laitière de la province de Québec (8 octobre 1928), l'Association des éleveurs de bétail Holstein-Friesian/section de la province de Québec (6 février 1930), les éleveurs de bovins canadiens (1 mai 1930), et enfin, la Société des producteurs du sucre d'érable et l'Industrie apicole (2 octobre 1930).

Tout au long de sa parution *Bulletin de la ferme* s'est donc consacré aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Le *Bulletin de la ferme* sera bientôt disponible sur microfilm 35mm. Un avis suivra sous peu pour vous informer du prix.

Richard Thouin
Service de microphotographie



Sa première leçon

3. *Bulletin de la ferme*, vol. 3, no 4, décembre 1915, p. 17.

Bulletin de la ferme, vol. 4, no 8, avril 1917, p. couv.

NOUVELLES BRÈVES

Visiteurs

Dans le cadre du programme d'échange Belgique/Québec, un groupe de dix (10) bibliothécaires et documentalistes belges sont venus visiter diverses bibliothèques dont la Bibliothèque nationale et participer, le 20 août, à une journée d'étude sur les périodiques québécois.

Le 24 août, le conservateur en chef recevait à son bureau M. Okamura de la Bibliothèque de la Diète du Japon et M. Charles Leblanc, directeur du Département d'études du sud-est asiatique de l'Université de Montréal.

Le 25 août, M. Denis Roy rencontrait Mme Marie-Thérèse Varlamoff, chef du Service des expositions de la Bibliothèque nationale de France à Paris pour des échanges sur le fonctionnement de leurs services respectifs.

Le 27 août Mme Marie-Renée Morin, conservateur en chef au Service des entrées de la Bibliothèque nationale de France à Paris, a rencontré Mme Ruth Tétreault, responsable du Service des acquisitions à la BNQ. Il a été question des envois de publications entre les deux bibliothèques.

Le 30 août, les membres du Comité de gestion de la BNQ recevaient au bureau du conservateur en chef quatre bibliothécaires de la Bibliothèque nationale de Chine: MM. Zeng Weigi, Bao Zhenxi, Ding Zhigang et Li Xunda.

Le 3 septembre Mme Élisabeth Fresnais-Bridet, recherchiste pour l'Office de Radio-Télévision FR3 rencontrait le conservateur en chef.

Le 23 septembre M. Lawrence De-
than, directeur de la section française de la British Library de Londres était

reçu au bureau du conservateur en chef.

Le 24 septembre, M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, venait visiter l'exposition en cours «Rétrospective: le livre d'artistes au Québec»; il était guidé par le conservateur en chef.

* * *

Congrès, comités, conférences

À Hull, le 18 mai 1982, dans le cadre du congrès annuel de l'Association des archivistes du Québec, M. Pierre Lépine a été invité à une table ronde sur les «Inventaires informatisés: possibilités et perspectives». Après une brève introduction aux formats MARC et UNIMARC, M. Pierre Lépine a présenté les zones de codage spécifiques aux documents cartographiques prévus dans ces formats.

M. Lépine a également participé à Ottawa, du 16 au 20 août dernier, au congrès annuel de l'Association des cartothesques canadiennes qui avait pour thème «la collaboration entre les cartographes et les cartothesques». Il est apparu, entre autres, que les cartographes font de plus en plus appel aux technologies informatiques pour cataloguer leurs documents cartographiques.

Les 8 et 9 juin, Mme Anastassia Khouri St-Pierre a assisté, à titre de représentante de l'ASTED à la réunion du Comité canadien du MARC qui avait lieu à Saskatoon.

Elle y présentait également les trois propositions suivantes de la BNQ:

1. La normalisation des libellés des codes de sous-champs utilisés dans le MARC canadien en fonction du vocabulaire utilisé dans AACR2. Cette proposition qui émanait du Service de catalogage a été accep-

tée et sera mise en vigueur ultérieurement.

2. La normalisation et la simplification des codes concernant les documents cartographiques ont été discutées, mais la décision a été remise à une réunion ultérieure étant donné que la Library of Congress étudie actuellement cette question et que le manuel de catalogage des documents cartographiques n'est pas encore publié par l'Association des cartothesques. Cette proposition émanait du Département des cartes et plans.

3. L'ajout du code 850 (fonds), code exclusif du projet du *Catalogue collectif des imprimés québécois 1764-1820* du Département de la réserve. Cette proposition qui émanait de la Coordination de l'informatique a été acceptée et elle sera mise en vigueur et intégrée au Format MARC canadien.

Le lundi 13 septembre, Mlle Louise Tessier assistait au troisième déjeuner-causerie organisé par l'Association des éditeurs canadiens. Le conférencier invité était M. Naïm Kattan du Service des lettres et de l'édition du Conseil des Arts du Canada. M. Naïm Kattan, également connu pour son oeuvre d'écrivain, a entretenu des participants de l'avenir du livre sous le thème «Mémoire d'écrivain et Promesse d'éditeur».

48e Conférence générale de l'IFLA

La BNQ et son personnel ont participé de multiples façons à ce congrès qui se tenait à Montréal du 22 au 28 août 1982:

— Le dimanche 22 août a eu lieu à la Bibliothèque le lancement du *Répertoire des livres d'artistes au Québec, 1900-1980*. Ce Répertoire,

décrivant deux cent quatre-vingt-quatre livres d'artistes québécois est l'oeuvre de Mme Claudette Hould, professeur en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal. Par la même occasion, le conservateur en chef inaugurerait l'exposition «Rétrospective: Le livre d'artistes au Québec» en présence des directeurs des grandes bibliothèques, venus participer à la Conférence de l'IFLA.

— Pour souligner le caractère unique de l'événement, le Service de micro-photographie de la BNQ a fait paraître son catalogue des *Microéditions de la Bibliothèque, 1982* arborant le sigle de l'IFLA et illustré de cartes anciennes de diverses parties du monde.

Des exposés ont été présentés au cours du congrès par des membres du personnel:

M. Jean-Rémi Brault dont la conférence portait sur «Les échanges internationaux de documents dans la province de Québec» dans le cadre de la section Exchange and Acquisition de la division Collections and Services.

M. Pierre Lépine fut invité à participer à une table-ronde de la Section de géographie et des cartothesques où il a présenté un exposé sur «La documentation cartographique et les bases de données informatisées: état de la situation et perspectives au Québec».

M. Jean-Rémi Brault a publié un article en première page du Cahier spécial du journal *Le Devoir* du 21 août 1982: «La Bibliothèque nationale, hier, aujourd'hui, demain».

M. Marcel Fontaine a écrit dans *Documentation et bibliothèques* (v. 28, no 2, avril-juin 1982) un article intitulé «Réseau documentaire québécois».

M. Réal Bosa dans le même numéro de la même revue écrivait «Planification des services documentaires québécois».

RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé «L'héritage culturel de Lionel Groulx» de Mme Juliette Rémillard et publié dans le *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec* de juin 1982.

En page 10, fin du 2e paragraphe, pour corriger une répétition typographique, le texte aurait dû se lire comme suit:

Qu'abritent donc ces deux grandes maisons d'aspect familial? L'une est l'ancienne demeure du chanoine Lionel Groulx, acquise en 1939 et où il a vécu jusqu'à sa mort en 1967. Elle est aujourd'hui le siège social de l'Institut d'histoire de l'Amérique française et de sa *Revue d'histoire de l'Amérique française*, le siège social aussi de l'**Édition critique des oeuvres de Lionel Groulx**.

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale
du Québec
1700, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec)
H2X 3K6

 Canada Post
Postage paid
Postes Canada
Port payé

Second class **Deuxième classe**

1503
MONTREAL

